

Résultat consolidé IFRS par nature

En EUR	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	108 388 171	153 546 738
Autres produits de l'activité	4 036 992	5 830 073
Achats consommés	-97 694 829	-76 278 811
Charges de personnel	-3 471 337	-28 703 047
Charges externes	-7 182 328	-19 476 850
Impôts et taxes	-441 002	-5 124 904
Dotation aux amortissements	-1 702 594	-4 752 094
Dotation aux provisions	-2 273 145	677 128
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	267 587	41 834
Autres produits et charges d'exploitation	-14 488 127	-12 842 937
Résultat opérationnel courant	-14 560 612	12 917 130
Autres produits et charges opérationnels		
Résultat opérationnel	-14 560 612	12 917 130
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans la continuité des activités		
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE	-14 560 612	12 917 130
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-3 549 571	463 752
Coût de l'endettement financier brut	-365 596	-1 644 441
Coût de l'endettement financier net	-3 915 167	-1 180 689
Autres produits et charges financiers	-686 264	153 055
Charge d'impôt	7 721 411	6 753
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence		
Résultat net d'impôt des activités maintenues	-11 440 632	11 896 249
Résultat des activités non maintenues		
Charge d'impôt relative aux activités non maintenues		
Resultat net des activités non maintenues		
Part du groupe	-11 595 119	11 758 300
Intérêts minoritaires	154 487	137 949
Résultat net de base par action	-16	16

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	N	N-1
Résultat net	- 11 440 632	11 896 249
Eléments qui seront reclassés [ou recyclables] ultérieurement en résultat net :		
- Ecart de conversion		
- Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
- Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
- Elément de la quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Eléments qui ne seront pas reclassés [ou ne sont pas recyclables] ultérieurement en résultat net :		
- Réévaluation des immobilisations		4 416 433
- Réévaluation [ou écarts actuariels] au titre des régimes à prestations définies		
- Elément de la quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	4 416 433
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 11 440 632	16 312 682
Dont part du Groupe [ou des propriétaires de la société mère]	- 11 440 632	16 312 682
Dont part des intérêts minoritaires [ou des participations ne donnant pas le contrôle]	-	-

* Les montants sont présentés net d'impôt.

2M PROMOTION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 317 030 euros
Siège social : 5 rue Gaston Pretot, 25200 MONTBELIARD
422 961 755 RCS BELFORT

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

1) L'exercice 2022 elle est marquée par la cession de l'ensemble des participations liées au groupe IROISE BELLEVIE – LES JARDINS D'IROISE. Le résultat de la société 2M PROMOTION au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 est impacté par les plus-values de sortie en résultat exceptionnel à hauteur de 76,7 millions d'euros.

2) Fermeture d'un établissement secondaire :

La société 2M PROMOTION a stoppé son activité de gîte à La Maraude en début d'année 2022 et l'établissement a été fermé officiellement le 01/04/2022.

3) Contrôle fiscal :

Un contrôle est en cours auprès de la filiale 2G PROMOTION. Cette société ayant donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés où la société 2M PROMOTION est la société mère, l'éventuel redressement en matière d'impôt sur les sociétés concernent directement la société 2M PROMOTION.

La dernière proposition de rectification en date du 24/11/2016 fait état d'un redressement de 133 408 € en matière de TVA (dont 43 023 € d'intérêts et majorations) et de 571 799 € d'impôts sur les sociétés (majorations non chiffrées en sus).

La société a reçu un avis de recouvrement le 28/02/2018 et une réclamation contentieuse a été enclenchée. La société 2G PROMOTION contestant la totalité de ses redressements, elle avait fait le choix de ne pas doter de provisions pour impôts au 31/12/2017. En 2018, des précautions sont prises et une provision pour impôts a été comptabilisée pour 700 000 €.

Le litige demeure au 31/12/2022 et la filiale 2G PROMOTION a saisi, par l'intermédiaire de son avocat, les juridictions compétentes pour porter l'affaire sur le plan judiciaire.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

La société filiale LEGEND BY SF a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe 2M PROMOTION, à compter du 01/01/2023.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Suite aux différentes cessions, la société investit sa trésorerie dans le développement de nouvelles activités diverses et variées.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant attérioration des résultats (6) / (10)	Quote part du capital détenu en %	valeurs comptabilisées des titres détenus (7) / (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) / (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) / (10)	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) / (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
NATURE ET PASSION - COURTIVRON - 795050111	10 000,00	2 658 709,90	100,00	10 000,00		3 884 982,25		140 693,39	-373 758,69	
NIZUC - THONON LES BAINS - 810222539	1 000,00	-273 503,46	99,99	599,00	599,00	2 243 585,30		261 732,39	117 286,62	
2G PROMOTION - MONTBELIARD - 414239129	7 774,90	-3 763 33,24	100,00	152 449,02		3 131 342,25		250,00	-919,40	
MODENA 2 - MONTBELIARD - 821873742	5 000,00	92 835,89	90,00	4 500,00	4 500,00		3 500 748,00	434 263,13	148 521,73	
DOMAINE DE LA GRDE GARENNE - COURTIVRON - 485090542	1 000,00		99,00	61 380,00	61 380,00	527 480,08		54 913,63	-18 721,00	
LEGEND BY SF - SAUSHEIM - 908967003	100 000,00		100,00	100 000,00	100 000,00	46 966 762,29		14 356 418,33	184 726,39	
DOMAINE DES SUPPLISSONS - MONTBELIARD - 904979457	10 000,00		95,00	9 500,00	9 500,00	338 060,47		6 459,35	135 639,28	
SFRF - SAUSHEIM - 793646555	2 000 000,00	481 841,43	85,00	1 740 000,00	1 740 000,00	1 902 388,53	4 340 756,00	97 068 809,19	682 039,84	1 231 200,00
SCUDERIA CANNES - MONTBELIARD - 898386057	5 000,00	-884 173,79	90,00	4 500,00	4 500,00	6 295 982,19	5 000 000,00		-15 734,07	
2M INVEST CO - MONTBELIARD - 422961755	99 999 910,00	-3 020,00	100,00	99 999 910,00	99 999 910,00	3 520,46			-814,91	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SCI L'AGE D'OR AIGRE - BEAUNE - 351896824	1 524,49	328 421,00	44,50	685 000,00	685 000,00	104 856,05			26 013,65	104 856,05

Informations financières (5)

	Capital (1)	Réserves et report à nouveau avant attribution des résultats (2) (10)	Quote part du capital obtenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (1) (6)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (9)	Montant des cautionnements et avances données par la société (1)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (10)	Résultats (exercice ou perte du dernier exercice clos) (1) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
ULTIMA MOBILITY - MONTBELLARD - 907605190	40 000,00		40,00	16 000,00		2 900 644,96		128 226,35	-625 228,19	
US9 - MONTBELLARD - 922882519	10 000,00		30,00	3 000,00	3 000,00					
		Observation	1er ex. 30/06/23							
L.M.P. - PARIS - 793821885	10 000,00	65 601,20	50,00	5 900,00	5 000,00	276 373,52		443 746,67	29 608,72	
D2P INVEST HOLDING - DELEMONT - 670300853	120 000,00	-17 082,00	33,00	37 057,87	37 057,87	6 235 292,29			82 054,00	
		Observation	Conversion approx 1Fch=1€							

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- SAS US9 : souscription de 300/1 000 actions pour 3 000 €.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Nous éprouvons des difficultés pour obtenir le détail.

COMPTES CONSOLIDÉS

Chiffres clés :

- Le total du bilan consolidé s'élève à 627 133 902 €
- Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 108 388 171 €
- Le résultat net consolidé s'élève à - 11 440 632 €

RÉSULTATS – AFFECTATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	405 813,99	100,00	1 385 187,59	100,00	-979 373,60	-70,70
Montant net du chiffre d'affaires	405 813,99	100,00	1 385 187,59	100,00	-979 373,60	-70,70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11 643,90	2,87	9 414,44	0,68	2 229,46	23,68
Autres produits	67,58	0,02	277,30	0,02	-209,72	-75,63
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	417 525,47	102,89	1 394 879,33	100,70	-977 353,86	-70,07
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 980,06	8,37	5 916,52	0,43	28 063,54	474,33
Variation de stocks	-15 058,86	-3,71	564,75	0,04	-15 623,61	
Autres achats et charges externes	1 607 246,71	396,06	8 892 995,26	642,01	-7 285 748,55	-81,93
Impôts, taxes et versements assimilés	21 503,24	5,30	151 495,70	10,94	-129 992,46	-85,81
Salaires et traitements	208 993,91	51,50	273 469,97	19,74	-64 476,06	-23,58
Charges sociales	85 414,37	21,05	107 083,42	7,73	-21 669,05	-20,24
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	755 984,99	186,29	197 304,53	14,24	558 680,46	283,16
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	98,23	0,02	330,21	0,02	-231,98	-70,25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 698 162,65	664,88	9 629 160,36	695,15	-6 930 997,71	-71,98
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 280 637,18	-561,9	-8 234 281,03	-594,4	5 953 643,85	72,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	17 902,34	4,41	14 198,15	1,02	3 704,19	26,09

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	1 334 689,79	328,89	197 273 844,37		-195 939 154,58	-99,32
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	13 014,49	3,21			13 014,49	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 945 233,09	479,34	311 328,96	22,48	1 633 904,13	524,82
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	49 080,48	12,09	156 722,14	11,31	-107 641,66	-68,68
Différences positives de change	644,42	0,16	1 202,79	0,09	-558,37	-46,42
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	25 736,99	6,34	80 950,64	5,84	-55 213,65	-68,21
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 368 399,26	830,04	197 824 048,90		-194 455 649,6	-98,30
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	6 449 098,61		11 939,61	0,86	6 437 159,00	
Intérêts et charges assimilées (4)	168 536,21	41,53	129 448,60	9,35	39 087,61	30,20
Différences négatives de change	40 681,00	10,02	97 877,63	7,07	-57 196,63	-58,44
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	21 672,99	5,34	17 312,42	1,25	4 360,57	25,19
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	6 679 988,81		256 578,26	18,52	6 423 410,55	
RÉSULTAT FINANCIER	-3 311 589,55	-816,04	197 567 470,64		-200 879 060,1	-101,68
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-5 610 129,07		189 318 991,46		-194 929 120,5	-102,96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	9 125,89	2,25	138 786,69	10,02	-129 660,80	-93,42
Sur opérations en capital	105 044 435,25		408 230 832,74		-303 186 397,49	-74,27
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	105 053 561,14		408 369 619,43		-303 316 058,2	-74,27
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			733 270,00	52,94	-733 270,00	-100,00
Sur opérations en capital	27 810 763,29		156 924 065,52		-129 113 302,23	-82,28
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	5 161,56	1,27			5 161,56	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 815 924,85		157 657 335,52		-129 841 410,6	-82,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	77 237 636,29		250 712 283,91		-173 474 647,6	-69,19
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	2 433 444,00	599,65	10 922 342,00	788,51	-8 488 898,00	-77,72
TOTAL DES PRODUITS	108 839 485,87		607 588 547,66		-498 749 061,7	-82,09
TOTAL DES CHARGES	39 645 422,65		178 479 614,29		-138 834 191,6	-77,79
Bénéfice ou Perte	69 194 063,22		429 108 933,37		-359 914 870,1	-83,87

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 69 194 063,22 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 69 194 063,22 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 500 524 549,20 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Décisions sur exercices	Dividendes distribués
31.12.2019	/
31.12.2020	/
31.12.2021	47 000 000 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5 244 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MONTBELIARD
Le 30 juin 2023

Le Président
Didier MENNECHET



LATITUDE AUDIT
Commissaire aux comptes
45, Route de Verdun
21200 BEAUNE

SASU Jean-Marc DUFETEL
Commissaire aux comptes
65, rue de la Paix
97133 SAINT-BARTHELEMY

2M PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 7 317 030 €

Siège social : 5, Rue Gaston Prétot – 25200 MONTBELIARD

R.C.S. BELFORT 422 961 755

Rapports des Commissaires aux Comptes au 31 décembre 2022

LATITUDE AUDIT
Commissaire aux comptes
45, Route de Verdun
21200 BEAUNE

SASU Jean-Marc DUFETEL
Commissaire aux comptes
65, rue de la Paix
97133 SAINT-BARTHELEMY

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les Comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2022

2M PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 7 317 030 €

Siège social : 5, Rue Gaston Prétot – 25200 MONTBELIARD

R.C.S. BELFORT 422 961 755

2M PROMOTION

**Société par actions simplifiée au capital de 7 317 030 €
5, Rue Gaston Prétot
25200 MONTBELIARD**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société 2M PROMOTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2M PROMOTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe des comptes consolidés suivante :

- « 1. Faits caractéristiques - /A Faits marquants de l'exercice renvoi 1/ »

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note de l'annexe « 3. Informations à la consolidation § 3.1 à 3.6 » décrit le périmètre de consolidation retenu pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nos diligences nous ont conduits, à cet effet, à nous assurer de la correcte traduction du périmètre dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

==

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet

LATITUDE AUDIT

Commissaire aux comptes
45, Route de Verdun
21200 BEAUNE

SASU Jean-Marc DUFETEL

Commissaire aux comptes
65, rue de la Paix
97133 SAINT-BARTHELEMY

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Saint Barthélémy et Beaune, le 30 Juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

LATITUDE AUDIT


Nathalie MONGAZON
SARL LATITUDE AUDIT
Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex
Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

SASU Jean-Marc DUFETEL


Jean-Marc DUFETEL
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SASU
JEAN-MARC DUFETEL
65 Rue de la Paix
Immeuble
Plein Ouest
97133 Saint Barthélemy

Résultat consolidé IFRS par nature

En EUR	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	108 388 171	153 546 738
Autres produits de l'activité	4 036 992	5 830 073
Achats consommés	-97 694 829	-76 278 811
Charges de personnel	-3 471 337	-28 703 047
Charges externes	-7 182 328	-19 476 850
Impôts et taxes	-441 002	-5 124 904
Dotation aux amortissements	-1 702 594	-4 752 094
Dotation aux provisions	-2 273 145	677 128
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	267 587	41 834
Autres produits et charges d'exploitation	-14 488 127	-12 842 937
Résultat opérationnel courant	-14 560 612	12 917 130
Autres produits et charges opérationnels		
Résultat opérationnel	-14 560 612	12 917 130
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans la continuité des activités		
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE	-14 560 612	12 917 130
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-3 549 571	463 752
Coût de l'endettement financier brut	-365 596	-1 644 441
Coût de l'endettement financier net	-3 915 167	-1 180 689
Autres produits et charges financiers	-686 264	153 055
Charge d'impôt	7 721 411	6 753
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence		
Résultat net d'impôt des activités maintenues	-11 440 632	11 896 249
Résultat des activités non maintenues		
Charge d'impôt relative aux activités non maintenues		
Resultat net des activités non maintenues		
Part du groupe	-11 595 119	11 758 300
Intérêts minoritaires	154 487	137 949
Résultat net de base par action	-16	16

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	N	N-1
Résultat net	- 11 440 632	11 896 249
Eléments qui seront reclassés [ou recyclables] ultérieurement en résultat net :		
- Ecart de conversion		
- Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
- Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
- Elément de la quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Eléments qui ne seront pas reclassés [ou ne sont pas recyclables] ultérieurement en résultat net :		
- Réévaluation des immobilisations		4 416 433
- Réévaluation [ou écarts actuariels] au titre des régimes à prestations définies		
- Elément de la quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	4 416 433
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 11 440 632	16 312 682
Dont part du Groupe [ou des propriétaires de la société mère]	- 11 440 632	16 312 682
Dont part des intérêts minoritaires [ou des participations ne donnant pas le contrôle]	-	-

* Les montants sont présentés net d'impôt.

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

Bilan consolidé IFRS

Actif en EUR	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill		
Autres Immobilisations Incorporelles	1 440 137	57 922 167
Immobilisations Corporelles	47 522 153	102 058 779
Immeubles de placement		
Participations entreprises associés	61 651	16 000
Actifs financiers disponibles à la vente		
Autres actifs financiers	321 232 868	100 829 393
Autres actifs non courants		
Actifs d'impôts non-courants	240 517	613 876
Actifs non courants	370 497 326	261 440 215
Stocks et en-cours	48 310 241	13 417 047
Clients et comptes rattachés	2 266 079	3 269 469
Autres actifs courants	13 985 108	12 401 582
Actifs d'impôts courants	3 958 602	1 681 101
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	156 729 215	221 974 198
Trésorerie et équivalent de trésorerie	31 387 331	142 442 327
Liaisons Titres		
Liaison entité de gestion		
Liaisons Bilan		
Actifs courants	256 636 576	395 185 724
Total Actif	627 133 902	656 625 939
Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capital émis	7 317 030	7 317 030
Réserves	531 982 311	488 067 529
Titres en auto-contrôle		
Résultat de l'exercice	-11 595 119	11 758 300
Intérêts minoritaires	367 861	267 816
Capitaux propres	528 072 083	507 410 675
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	40 824 828	50 610 336
Passifs d'impôts non-courants	64 001	10 766 614
Provisions à long terme	2 953 623	2 083 897
Autres passifs non courants	2 102	4 809
Passifs non courants	43 844 554	63 465 656
Fournisseurs et comptes rattachés	9 730 768	6 168 000
Emprunts à court terme	3 462	28 298
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5 530 915	8 854 963
Passifs d'impôts courant	1 493 640	24 864 326
Provisions à court terme		
Autres passifs courants	38 458 480	45 834 021
Passifs courants	55 217 265	85 749 608
Total Passif	627 133 902	656 625 939

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70

Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

Tableau de flux de trésorerie consolidé IFRS

En EUR	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé	-11 440 632	11 896 249
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 855 633	4 269 280
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stockoptions et assimilés		
Autres produits et charges calculés	-400	-46 394
Plus et moinsvalues de cession	14 214 605	11 956 374
Profits et pertes de dilution		
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Dividendes (titres non consolidés)		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	8 629 206	28 075 509
Coût de l'endettement financier net	3 915 167	1 180 689
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-7 721 411	-6 753
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	4 822 962	29 249 445
Impôts versé	-2 804 116	-77 867 305
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-60 051 660	32 401 908
Autres flux générés par l'activité		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-58 032 814	-16 215 952
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 930 260	-34 801 661
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	315 584	263 925 205
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-221 891 177	-100 071 677
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	1 781 393	308 231 279
Incidence des variations de périmètre	98 863 365	-6 251 676
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
Variation des prêts et avances consentis		14 590
Subventions d'investissement reçues		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-129 861 095	431 046 060
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital : <i>Versées par les actionnaires de la société mère</i> <i>Versées par les minoritaires des sociétés intégrées</i>		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice : <i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>		-47 000 000
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>	-136 800	-71 041
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	20 000 000	21 762 574
Remboursements d'emprunts	-4 302 468	-8 122 618
Intérêts financiers nets versés	-3 941 966	-1 079 368
Autres flux liés aux opérations de financement		-33 863 093
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 618 766	-68 373 546
Incidence des variations des cours des devises		
Incidence du passage en IFRS 5		
Variations de la trésorerie nette	-176 275 143	346 456 562
Trésorerie d'ouverture	364 388 227	17 931 665
Trésorerie de clôture	188 113 084	364 388 227

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital émis	Réserves	Résultat groupe	Intérêts minoritaires	Total
Bilan au 01.01.N-1	7 317 030	444 346 148	18 390 992	467 523	470 521 693
* Augmentation de capital					-
* Mouvements s/Ecarts de réévaluation groupe		4 416 433			4 416 433
* Dividendes		- 45 000 000	- 2 000 000	- 71 041	- 47 071 041
* Affectations en réserves		16 390 992	- 16 390 992		-
* Résultat global de la période			11 758 300	137 949	11 896 249
* Autres variations		67 913 956		- 266 615	67 647 341
Bilan au 31.12.N-1	7 317 030	488 067 529	11 758 300	267 816	507 410 675
* Réduction de capital					-
* Mouvements s/Ecarts de réévaluation					-
* Dividendes				- 136 800	- 136 800
* Affectations en réserves		11 758 300	- 11 758 300		-
* Résultat global de la période			- 11 595 119	154 487	- 11 440 632
* Autres variations		32 156 482		82 358	32 238 840
Bilan au 31.12.N	7 317 030	531 982 311	- 11 595 119	367 861	528 072 082

Autres variations :

Les autres variations proviennent principalement de la modification du périmètre de consolidation avec la cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D’IROISE.

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

NOTES ANNEXES SOMMAIRE

	Produits	NS	NA
1. FAITS CARACTERISTIQUES	x		
2. CHANGEMENT DE METHODE	x		
3. INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION			
3.1. Identification des sociétés membres du Groupe	x		
3.2. Exclusion du périmètre de consolidation	x		
3.3. Méthodes de consolidation	x		
3.4. Périmètre de consolidation retenu	x		
3.5. Information sur la variation du périmètre	x		
3.6. Organigramme	x		
4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS			
4.1. Principes de préparation des états financiers	x		
4.2. Date de clôture	x		
4.3. Traitement des écarts de première consolidation	x		
4.4. Principes comptables et méthodes d'évaluation	x		
5. NOTES SUR LE BILAN			
ACTIF IMMOBILISE			
5.1. Les écarts d'acquisition – Les écarts d'évaluation	x		
5.2. Tableaux des immobilisations	x		
ACTIF CIRCULANT			
5.3. Evaluation des stocks	x		
5.4. Evaluation des créances	x		
5.5. Ventilation des créances par échéance	x		
5.6. Provision pour dépréciation	x		
5.7. Valeurs mobilières de placement	x		
CAPITAUX PROPRES			
5.8. Composition du capital social	x		
5.9. Réévaluation (Juste Valeur)	x		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
5.10. Provisions à long-terme	x		
DETTES			
5.11. Dettes par échéance	x		
5.12. Impôts différés	x		
	x		
6. NOTES SUR COMPTE DE RESULTAT			
6.1. Détail du chiffre d'affaires	x		
7. AUTRES INFORMATIONS			
7.1. Engagement retraite	x		
7.2. Engagements hors bilan	x		

NS : Non significatif

NA : Non applicable

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

1. FAITS CARACTERISTIQUES

A / Faits marquants de l'exercice :

1/ L'exercice 2022 est marqué par la cession de l'ensemble des participations liées au sous-groupe SGMR OUEST - LES JARDINS D'IROISE.

Au niveau du groupe consolidé 2M PROMOTION, les sorties du périmètre consolidé sont significatives. Les retraitements spécifiques, opérés en comptes consolidés du groupe 2M PROMOTION sont :

- Retraitements des plus-values de sortie afin de tenir compte des différences des valeurs cédées à l'actif des comptes consolidés par rapports aux valeurs des comptes sociaux.
- La date de cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE était le 24/02/2022, les opérations comptables du 1^{er} janvier 2022 au 24 février 2022 ne sont pas incluses dans le compte de résultat 2022 du groupe 2M PROMOTION.

Pour la société mère 2M PROMOTION

2/ Contrôle fiscal :

Un contrôle est en cours auprès de la filiale 2G Promotion. Cette société ayant donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés où 2M PROMOTION est la société mère, l'éventuel redressement en matière d'impôt sur les sociétés concerne directement 2M PROMOTION.

La dernière proposition de rectification en date du 24/11/2016 fait état d'un redressement de 133 408€ en matière de TVA (dont 43 023€ d'intérêts et majorations) et de 571 799€ d'impôts sur les sociétés (majorations non chiffrées en sus). La société a reçu un avis de mise en recouvrement le 28/02/2018 et une réclamation contentieuse a été enclenchée. 2G Promotion contestant la totalité de ces redressements, elle avait fait le choix de ne pas doter de provisions pour impôts au 31/12/2017. En 2018, des précautions sont prises et une provision pour impôts a été comptabilisée pour 700 000 euros.

Le litige demeure au 31/12/2022 et la filiale 2G promotion a saisi par l'intermédiaire de son avocat les juridictions compétentes pour porter l'affaire sur le plan judiciaire.

Pour la société filiale S.F.R.F.

3/ Contrôle fiscal :

A la suite d'une vérification de la comptabilité de la société S.F.R.F. pour les périodes 2019, 2020 et 2021, la société a réceptionnée le 13 décembre 2022 une proposition de rectification comprenant des rappels de TVA collectée pour 1 876 488 €, augmenté des intérêts de retards pour 105 635 € et des pénalités pour manquements délibérés (40%) à hauteur de 608 275 €.

La société conteste la grande majorité des droits redressés et a présenté ses observations dans un courrier du 14 février 2023 où seulement 303 707 € des droits redressés sont acceptés par S.F.R.F.

L'Administration, dans sa réponse reçue fin avril 2023 maintient sa position et la société S.F.R.F. entend poursuivre ses démarches, par l'intermédiaire de son avocat, pour faire annuler cette proposition de rectification.

A la clôture 31/12/2022, la société et ses conseils estiment que leurs arguments sont solides pour demander l'annulation des sommes redressées mais par prudence, dans le respect des règles comptables, S.F.R.F. a comptabilisé une provision pour impôts de 1 982 123 euros pour couvrir le risque de redressement des droits et intérêts de retards.

B / Evénements post clôture :

Néant

2. CHANGEMENT DE METHODEChangement de méthode de présentation

Néant

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION**3.1. Identification des sociétés membres du Groupe**

La société tête de groupe est 2M PROMOTION, société par actions simplifiées au capital de 7 317 030 Euros.

Son siège social est situé à Montbéliard (25 200), 5 rue Gaston Pretot.

Le groupe 2M PROMOTION comprend 15 sociétés. Depuis l'exercice 2022 et la cession des entités exploitants des établissements de maison de retraite EPHAD, la nature des principales activités du groupe est désormais la location et vente de véhicules. Les sociétés membres du groupe sont regroupées dans le tableau suivant :

NOM	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intégration
Société mère 2M PROMOTION	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SARL 2G PROMOTION	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SAS S.F.R.F.	100.00 %	85.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCI Modena 2	100.00 %	90.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCI Scuderia Cannes	100.00 %	90.00 %	Intégration globale	100.00 %
SARL L.M.P.	50.00 %	50.00 %	Int.proportionnelle	50.00 %
EURL Nature et Passion	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCI Domaine Grande Garenne	100.00 %	99.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCA Nizuc	100.00 %	67. 60%	Intégration globale	100.00 %
SCI L'Age d'or Aigre	44.50%	44.50%	Int.proportionnelle	44.50%
SCEA Domaine des Suplissons	100.00 %	95.00 %	Intégration globale	100.00 %
SAS 2M Invest Co	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SAS Ultima Mobility	40.00 %	40.00 %	Mise en équivalence	
SA D2P Invest holding	33.33 %	33.33 %	Mise en équivalence	
SAS Legend by SF	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %

Remarque : Les proportions indiquées correspondent aux sommes des pourcentages de détention directe et indirecte.

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

3.2. Exclusion du périmètre de consolidation

* SAS US9

Cette société, constituée et immatriculée en 2022 a été exclue du périmètre de consolidation car le groupe 2M PROMOTION entend se retirer du capital de cette société durant l'année 2023.

3.3. Méthodes de consolidation

En fonction du taux de contrôle que détient 2M PROMOTION sur ses filiales, l'intégration des filiales dans les comptes consolidés du groupe 2M PROMOTION a été réalisée selon la méthode de l'intégration globale, l'intégration proportionnelle ou la mise en équivalence.

Dans le cadre de l'analyse de la norme IFRS 11 « partenariat », les dispositions contractuelles existantes entre les sociétés actionnaires MAT IMMO BEAUNE et 2M PROMOTION dans les filiales (pactes d'actionnaires, cautions et autres accords....) aboutissent à constater des « opérations conjointes (Joint Opération) ». Cette situation se traduit au niveau des comptes consolidés du groupe 2M PROMOTION par la comptabilisation de la quote-part du coparticipant dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des opérations conjointe. Cette méthode de comptabilisation est similaire à la « méthode de l'intégration proportionnelle » ; par mesure de simplification nous désignerons cette méthodologie ainsi.

Au 31/12/2022 cette disposition ne concerne plus que les participations du groupe 2M PROMOTION auprès des sociétés membres du périmètre : la SARL L.M.P. et la SCI Age d'Or Aigre.

3.4. Périmètre de consolidation retenu

Le périmètre de consolidation retenu est conforme à la liste présentée en 3.1.

3.5. Information sur la variation du périmètre

Au cours de l'exercice 2022, le périmètre de consolidation a subi des modifications par :

L'entrée des entités suivantes :

- SA D2P INVEST

La sortie des entités suivantes :

- Sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'ROISE comprenant les sociétés suivantes :

SAS SGMR Ouest
EURL Les Jardins d'Iroise d'Aigre
SAS Les Jardins d'Iroise de Artix
EURL Les Jardins d'Iroise de Auch
EURL Résidence Tourterelles Auscit.
SAS Les Jardins d'Iroise de Bellefontaine
SAS Les Jardins d'Iroise de Blaye
EURL Iroise Vie de Blaye
SAS Les Jardins d'Iroise de Brion
SAS Iroise Vie de Brion
SAS Les Jardins d'Iroise de Cozes

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

EURL Les Jardins d'Iroise de Gan
SAS Les Jardins d'Iroise de Laboissière
EURL Iroise Vie de Laboissière
EURL Les Jardins d'Iroise de Libourne
EURL Iroise Vie de Libourne
EURL Les Jardins d'Iroise de Lamothe
SAS Les Jardins d'Iroise de Maisons Laffitte
EURL Les Jardins d'Iroise de Mansle
EURL Les Jardins d'Iroise de Mazingarbe
EURL Les Jardins d'Iroise d'Oe
EURL Les Jardins d'Iroise de Paris 13 ^{ème}
EURL Les Jardins d'Iroise de Pau
SAS Les Jardins d'Iroise de Rochefort
SAS Les Jardins d'Iroise de Tosny
SAS Les Jardins d'Iroise de St Gratien
SAS Les Jardins d'Iroise de Saint Laurent
SAS Les Jardins d'Iroise de Uzoz
EURL Les Jardins d'Iroise de Vendin
SAS Les Jardins d'Iroise de Villereau
SL SGMR OUEST ESPANA
SL Beledad San Fost
SL Residencia l'Age d'Or San Fost
SL Beledad Bedia
SCI Foncière SGMR OUEST
SCI Age d'Or Aigre 2
SCI Age d'Or Artix
SCI Age d'Or Auch
SCI Age d'Or Bellefontaine
SCI Age d'Or Brion
SCI L'Age d'or Cozes
SCI Age d'Or Idron
SCI L'Age d'or Laboissière
SCI L'Age d'or Lamothe Montravel
SCI Age d'Or Libourne
SCI Age d'Or Maisons Laffitte
SCI L'Age d'or Mansle 2
SCI L'Age d'or Mazingarbe
SCI Age d'Or Pau
SCI Age d'Or de Rochefort
SCI L'Age d'or Saint Gratien
SCI L'Age d'or Tosny
SCI L'Age d'or Tosny 2
SCI L'Age d'or Uzoz
SCI L'Age d'or Villereau
SCI L'Age d'or Notre Dame d'Oe
SCI L'Age d'or De Blaye

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 7
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

D'autre part l'évolution des pourcentages d'intérêts de détention du groupe sont constatés en 2022 :

1/ Sans changement de la méthode de consolidation – Intégration globale :

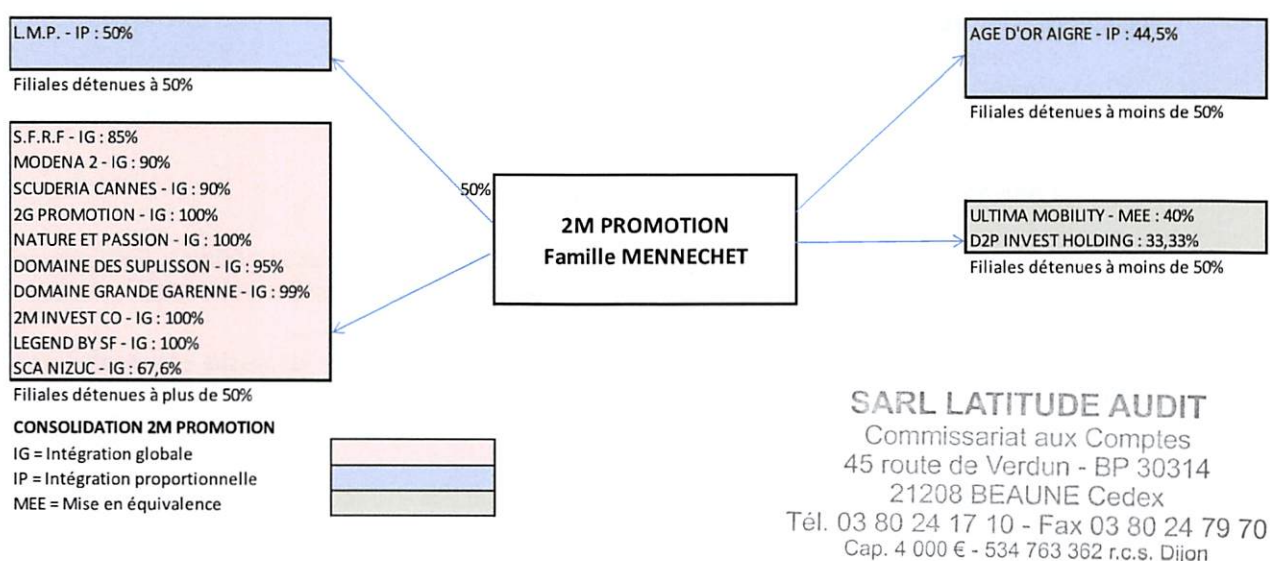
- S.F.R.F. : 85% du contrôle contre 90% en 2021

2/ Sans changement de la méthode de consolidation - Intégration proportionnelle avec un impact sur la proportion d'intégration :

- SCI Age d'Or Aigre : 44,50% contre 47,24% en 2021

3.6. Organigramme

ORGANIGRAMME DU GROUPE 2M PROMOTION AU 31 DECEMBRE 2022



4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

4.1. Principes de préparation des états financiers

Le groupe 2M PROMOTION a choisi d'appliquer les normes IFRS à compter de la clôture des comptes 31/12/2010.

En France, cette option est offerte aux sociétés non cotées sur un marché réglementé par l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004.

Les états financiers consolidés couvrent les périodes de 12 mois arrêtées au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Ils ont été établis en conformité avec le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022 et en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, avec des données comparatives au 31 décembre 2021 établies selon le référentiel IFRS applicable à la date de clôture.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne. Elles comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations.

Ce référentiel est consultable sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les comptes consolidés de 2M PROMOTION et de toutes ses filiales (« le Groupe ») ont été établis selon le principe de la Juste valeur.

Les méthodes comptables et bases d'évaluation appliquées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à celles retenues pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception des précisions suivantes :

Les nouvelles normes, interprétations ou amendements qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 n'ont pas eu d'impact significatif pour les comptes consolidés :

- Amendement IFRS 3 – Mise à jour du cadre conceptuel ;
- Amendements à la norme IAS 37 « Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire » ;
- Améliorations annuelles des IFRS – cycle 2018-2020 ;
- Amendement IAS 16 – Produits antérieurs à l'utilisation prévue.

Concernant les Normes IFRS, amendements ou interprétations adoptés par l'Union Européenne applicables après 2022 le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes suivantes :

- Amendements d'IAS 8 : Définition d'une estimation comptable ;
- Amendements d'IAS 12 : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- Amendements d'IFRS 10 et IAS 28 : ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence ;
- Amendements IAS 1 : Présentation des états financiers – Practice statement 2 « disclosure of accounting policies ».

L'application des textes ci-dessus est considéré comme non significatifs sur les états financiers du Groupe.

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

4.2. Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe clôturent au 31 décembre.

Au 31/12/2021, certaines entités, membres du périmètre de consolidation avaient une clôture 30 septembre. C'était le cas des sociétés SGMR OUEST ainsi que leurs filiales (sociétés « Les Jardins d'Iroise », SCI Foncière SGMR OUEST et les sociétés « Age d'Or » détenues par cette dernière). La période intermédiaire était de 3 mois.

Ces entités sont sortis du périmètre du groupe 2M PROMOTION en 2022.

4.3. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts positifs de première consolidation sont présentés à l'actif du Bilan consolidé aux postes correspondant : Immobilisations incorporelles (Fonds de commerce) et Immobilisations corporelles (Terrains et constructions).

4.4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les méthodes de consolidation des sociétés du groupe 2M PROMOTION sont : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle ou la mise en équivalence selon les cas.

Les principaux retraitements de consolidation opérés dans les sociétés intégrées concernent :

- * l'élimination des comptes réciproques, concernant le bilan et le compte de résultat ;
- * l'élimination des dividendes versés au cours de l'exercice par les sociétés consolidées ;
- * l'élimination des plus-values ou moins-values de cession interne ;
- * la constatation d'impôt différé sur les retraitements ainsi que sur les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal ;
- * l'annulation des frais d'établissement ;
- * les provisions pour engagements de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés ;
- * les retraitements des contrats de crédit-bail ont été réalisés lorsqu'ils ont été considérés comme significatifs. Ces retraitements concernent exclusivement les crédits-baux immobiliers.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Les écarts d'acquisition – Les écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation

On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé (valeur d'usage des actifs et passifs identifiables) et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation identifiés dans le groupe 2M PROMOTION concernent les immobilisations incorporelles (fonds de commerce) et corporelles (Constructions et terrains).

L'éventuel résultat déficitaire des filiales du 1^{er} jour de l'exercice jusqu'à la date d'acquisition est venu s'imputer sur le montant des capitaux repris et par voie de conséquence est venu augmenter l'écart d'acquisition.

Le détail des écarts d'évaluation affectés au poste « fonds commercial (y compris les frais d'acquisition) est le suivant :

ENTREPRISES	Ecarts d'évaluations initiaux
2G PROMOTION	167 042
S.F.R.F.	173 480
TOTAL	340 522

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

Ce poste a eu pour principales variations par rapport au 31/12/2022 :

- la cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE provoquant la sortie des écarts d'évaluations initiaux attachés aux actifs détenus par les entités cédées. La baisse occasionnée pour ce poste représente – 13 960 858 euros au niveau de la consolidation du groupe 2M PROMOTION.

Le détail des écarts d'évaluation affectés aux postes « construction » et « terrain » est le suivant :

	Entreprises	Valeurs brutes	Amortissements			Valeurs nettes
			Antérieurs	Dot. de l'exercice	Cumuls	
Constructions	SCA Nizuc	92 626				92 626
Travaux en cours						
Terrains	SCI Domaine Gr. Garenne	70 753				70 753
	SCA Nizuc	92 626				92 626
TOTAL		256 005				256 005

Aucune dotation aux amortissements n'est constatée sur les écarts d'évaluation afin de maintenir « à la juste valeur » ces actifs.

Les écarts d'évaluation sont impactés depuis la clôture de l'exercice précédent par les opérations suivantes :

- la cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE provoquant la sortie des écarts d'évaluations initiaux attachés aux actifs détenus par les entités cédées. La baisse occasionnée pour ce poste représente – 5 523 571 euros au niveau de la consolidation du groupe 2M PROMOTION.

Provisions pour acquisitions de titres :

Cette rubrique comprend les écarts d'acquisition négatifs.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat, selon un plan de reprise de provision, sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

En l'espèce, il a été décidé de reprendre ces écarts sur une durée de quatre ans. La reprise venant compenser la faiblesse des résultats de l'entreprise acquise.

En 2022, avec la sortie des entités du palier SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE, il n'y a aucune provision pour acquisition de titres.

5.2. Tableau des immobilisations

- Actif immobilisé brut
- Amortissements

Voir tableaux pages suivantes.

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

2M PROMOTION – COMPTES CONSOLIDES IFRS 31/12/2022

Immobilisations

Groupe : 2M PROMOTION

Devise : EUR

Périmètre : GRPE 2M

Période : 31/12/2022

Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Virement	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	163 655		16 508		(83 008)		64 139
Fonds commercial	57 983 318				(56 096 229)		1 887 089
Autres immobilisations incorporelles	380 646				(350 646)		30 000
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances, acomptes sur immo. incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 527 619		16 508		(56 529 883)		1 981 228
Terrains	8 726 060	55 523	13 568		(3 599 925)		5 168 090
Constructions	80 251 626	176 436	394 436		(55 863 642)		24 169 984
Installations techniques, matériel, outillage	2 589 686	195 794	2 969		(1 964 595)		817 916
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés							
Autres immobilisations corporelles	8 639 433	672 207	476 475		(4 600 720)		4 234 445
Immobilisations en cours	13 759 319	7 800 603			(3 580 232)		17 979 690
Avances et acomptes	130 059	29 697			(48 458)		111 298
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 096 183	8 930 260	887 448		(69 657 572)		52 481 423
Titres de participations	53 247	3 000	16 186	99 999 909			100 039 970
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	100 573 191	221 784 272	1 323 187	(99 999 909)	(25 217)		221 009 150
Prêts		1					1
Autres immobilisations financières	203 366	103 905	37 058		(86 466)		183 747
Liaison Titres							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 829 804	221 891 178	1 376 431		(111 683)		321 232 868
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	16 000	61 651				(16 000)	61 651
TOTAL GENERAL	273 469 606	230 883 089	2 280 387		(126 299 138)	(16 000)	375 757 170

2M PROMOTION – COMPTES CONSOLIDES IFRS 31/12/2022

Amortissements

Groupe : 2M PROMOTION
Devise : EUR

Périmètre : GRPE 2M
Période : 31/12/2022

Rubriques	Ouverture	Reprises	Réévaluations	Dotations	Virement	Variation Périmètre :	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition								
Frais de développement								
Concessions, brevets et droits similaires	134 085	16 507		1 377		(74 906)		44 049
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats ass.								
Autres immobilisations incorporelles	4 325	35 682		62 836		(1 479)		30 000
Immobilisations incorporelles en cours								
Avances, acomptes sur immo. incorporelles								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138 410	52 189		64 213		(76 385)		74 049
Terrains	68 076			1 310		(68 076)		1 310
Constructions	5 394 721	267 765		1 057 236		(3 536 133)		2 648 059
Installations techniques, matériel, outillage	1 702 241	2 968		94 406		(1 385 489)		408 190
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats ass.								
Autres immobilisations corporelles	4 872 366	330 392		570 926		(3 211 189)		1 901 711
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 037 404	601 125		1 723 878		(8 200 887)		4 959 270
Amortissements Dérogatoires								
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Primes de remboursements des obligations								
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS								
TOTAL GENERAL	12 175 814	653 314		1 788 091		(8 277 272)		5 033 319

Immobilisations incorporelles :Valorisation des fonds de commerce :

Les fonds de commerce ont fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur au 31/12/2022. Cette réévaluation a été réalisée sur la base des valeurs vénales au 31/12/2022.

Le groupe a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer de la cohérence de la valorisation retenue. Au 31/12/2022, une provision pour dépréciation de fonds de commerce pour 467 042 euros concerne le fonds de 2G PROMOTION à hauteur de 167 042€ et le fonds de NATURE ET PASSION à hauteur de 300 000€.

Le détail du poste « Fonds de commerce » au 31/12/2022 est le suivant :

ENTREPRISES	Valeurs dans les comptes sociaux des entités	Ecarts d'évaluations initiaux	Réévaluations	Total
2G PROMOTION		167 042		167 042
Nature et Passion	450 000			450 000
S.F.R.F.	1 096 567	173 480		1 270 047
Arrondis				
TOTAL	1 546 567	340 522	-	1 887 089

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et éventuellement du cumul des pertes de valeur.

5.3. Evaluation des stocks

- Les **stocks de matières premières et d'approvisionnement** sont des stocks de maïs récoltés sur le Domaine de Laizeau par 2M Promotion et du bétail détenu dans la société Nature et passion.

- Les **encours de productions de biens** correspondent aux encours de la société S.F.R.F., ainsi qu'aux dépenses pour les travaux de construction entrepris par la société 2G Promotion.

- Les **stocks de produits intermédiaires et finis** concerne la production agricole du Domaine des Supplissons.

- Les **stocks de marchandises** correspondent principalement aux stocks de véhicules de S.F.R.F. pour 9 083 K€ au 31/12/2022 et de 36 560 K€ pour LEGEND BY SF.

Les provisions pour dépréciation des stocks à la clôture de l'exercice 2022 concernent des véhicules en stock de la société S.F.R.F. pour 127 545 euros et des véhicules en stock de la société LEGEND BY SF pour 31 500 euros.

5.4. Evaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

5.5 Ventilation des créances par échéances

<u>Créances par échéances</u>				
Groupe : 2M PROMOTION		Périmètre : GRPE 2M		
Devise : EUR		Période : 31/12/2022		
ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	221 009 150		221 009 150	
Prêts	1	1		
Autres immobilisations financières	220 805			220 805
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	2 496 836	2 496 836		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 367 763	4 367 763		
Actifs d'impôts courants	3 958 602	3 958 602		
Actifs d'impôts non courants	240 517		240 517	
Autres actifs courants	11 517 345	11 517 345		
Capital souscrit, appelé et non versé				
TOTAL GENERAL	243 811 019	22 340 547	221 249 667	220 805

5.6. Provision pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées en fonction du risque encouru. Voir tableau ci-après (5.9).

5.7. Valeurs mobilières de placement (en K€)

COMPTABILISATION EN ACTIF CIRCULANT / VMP EN K€	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Compte titres CM-CIC Market Sol. 36480902	473,23	433,26	6,48	- 46,45
OPC FAMEN-F FCP	5 198,18	5 431,93	233,75	
Compte titres CA Indosuez	14 999,99	15 146,82	146,83	
Titres Orpea	5 295,02	3 023,04		- 2 271,98
COMPTABILISATION EN ACTIF IMMOBILISES EN K€				
Altarc global 2021 fcpi	1 158,00	1 158,00		
Altarc global 2022 fcpi	289,50	289,50		
Fcpi alter ego fundrock (al.)	750,00	750,00		
Ardian co-investme fund vi eur	282,24	282,24		
Fond tikehau famen	100 000,00	99 290,21		- 709,79
Ardian co inv 2022 compart ame	269,67	269,67		
Fond c-famen (cedrus)	40 000,00	39 934,60		- 65,40
Fond jab (pe bt)	1 696,67	1 696,67		
Athena oxygene 2022 (fidia)	2 000,00	2 000,00		
Athena oxygene juin 2022 (fidia)	2 000,00	2 000,00		
Contrat capi n°1 cardif (bt)	22 000,00	21 594,11		- 405,89
Contrat capi n°2 cardif (bt)	22 000,00	21 594,11		- 405,89
Athena oxygene sept 2022 (fidia)	2 000,00	2 000,00		
Contrat capi natixis	11 000,00	10 962,20		- 37,80
Mg bpop 667 (5ans)	1 465,52	1 492,49	26,97	
Mg bpop 679 (3 ans)	2 440,92	2 466,15	25,23	
Contrat capi cnp lux	11 000,00	11 057,12	57,12	
TOTAL	246 318,94	242 872,12	496,39	- 3 943,20

5.8. Composition du capital social

Le capital social, d'un montant de 7 317 030€, est divisé en 731 703 actions de 10€ chacune, entièrement libérées.

5.9. Réévaluation (Juste Valeur)

Les actifs sont valorisés à la clôture 31/12/2022 à la Juste Valeur.

L'écart d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur actuelle des actifs réévalués et leur valeur comptable consolidée avant l'utilisation de la méthode de la « juste valeur » est porté dans un poste particulier du passif du bilan, dans les capitaux propres.

Les impôts différés sur les plus-values latentes des actifs réévalués sont imputés sur l'écart de réévaluation.

Au 31/12/2022, l'écart de réévaluation est nul.

Sur l'exercice 31/12/2021 l'écart de réévaluation dégagé était de 59 762 296€.

Il concernait des entités et actifs cédés en 2022.

5.10. Provisions pour risques et charges

Nature	31/12/22
Provision pour acquisition de titres	0
Provision pour litiges sociaux et autres litiges	271 500
Provision pour impôt et contrôles fiscaux	2 682 123
Provision indemnité départ en retraite	0
Autres provisions pour risques et charges	0
Total provisions à long-terme	2 953 623

* Les provisions pour litiges sociaux et autres litiges sont estimées sur la base des dossiers de réclamation et des estimations du risque par la société.

* Les provisions pour impôts et contrôles fiscaux concernent les sociétés 2G PROMOTION et S.F.R.F. pour lequel

Voir tableau page suivante pour les variations.

SARL LATITUDE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 45 route de Verdun - BP 30314
 21208 BEAUNE Cedex
 Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
 Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

2M PROMOTION – COMPTES CONSOLIDES IFRS 31/12/2022

Provisions

Groupe : 2M PROMOTION

Devise : EUR

Période : 31/12/2022

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé						
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour acquisition de titres	12 197			(12 197)		
Provisions pour pensions et obligations similaires	516 193		24 298	(491 895)		
Provisions pour risques	855 507	241 500		(825 507)		271 500
Provisions pour litige	700 000	1 982 123				2 682 123
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 083 897	2 223 623	24 298	(1 329 599)		2 953 623
Provisions dépréciation fond commercial	467 042					467 042
Provisions sur autres immo. Incorporelles						
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	467 042					467 042
Provisions sur terrains						
Provisions sur constructions						
Provisions sur immobilisations corporelles en cours						
PROV. SUR IMMO CORPORELLES						
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immobilis. financières	411			(411)		
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	411			(411)		
Provisions sur stocks matières premières						
Provisions sur stocks produits finis						
Provisions sur stocks marchandises	264 444	31 500	136 899			159 045
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS	264 444	31 500	136 899			159 045
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes						
Provisions sur comptes clients	501 944	130 316	4 812	(396 691)		230 757
Provision dépréciation clients douteux						
Provisions sur autres créances						
Prov. sur valeurs mobilières de placement	7 777			(7 777)		
Provisions sur actions propres						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	509 721	130 316	4 812	(404 468)		230 757
TOTAL GENERAL	3 325 515	2 385 439	166 009	(1 734 478)		3 810 467

5.11. Dettes par échéance

<u>Dettes par échéance</u>			
Groupe :	2M PROMOTION		
Devise :	EUR	Période :	31/12/2022

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 240 594	5 504 116	21 938 573	18 797 905
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	3 462	3 462		
Autres dettes financières	115 149	26 799	88 350	
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 725 914	9 725 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 854	4 854		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 940 606	14 940 606		
Dettes fiscales	1 493 640	1 493 640		
Impôts différés passifs	64 001		64 001	
Dettes sociales	864 814	864 814		
Autres dettes	22 567 764	22 567 764		
TOTAL GENERAL	96 020 798	55 131 969	22 090 924	18 797 905

5.12. Impôts différés & Preuve d'impôt

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au taux d'impôt de l'exercice de 25%. La situation fiscale latente des sociétés consolidées est analysée pour rattacher à chaque exercice la charge fiscale qui lui incombe.

Les détails ci-après tiennent compte des proportions d'intégration au périmètre de consolidation du groupe 2M PROMOTION.

Les impôts différés actifs comptabilisés au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

Remarque :

A la fin de l'exercice sous revue, il convient de souligner que les déficits fiscaux reportables de la société Nature et Passion n'ont pas fait l'objet de la constatation d'une créance d'impôt différé actif car ils ne semblent plus respecter les principes d'activation en consolidation.

SARL LATITUDE AUDIT
Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex
Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

2M PROMOTION – COMPTES CONSOLIDES IFRS 31/12/2022

Imposition différée actif avant compensation avec les positions passif de chacune de société.	4445-IDA à 25%	Bases IDA		
		Déficits	Frais acquisition sur titres	Organic - Décalage fiscal temporaire
2M Promotion	336		1 343	
LMP (50%)				
AO Aigre (44,50%)				
CLLJ	14 293			57 171
Modena 2				
Nizuc				
Domaine Gr garenne				
2M Invest co	909	3 634		
Scuderia	224 977	899 908		
Arrondis	2			
TOTAL	240 517	903 542	1 343	57 171

Les impôts différés passifs comptabilisés au 31 décembre 2022 proviennent de :

Imposition différée actif avant compensation avec les positions passif de chacune de société.	1559-IDP à 25%	Bases IDP					
		Fonds de comm. - Frais achats / Quote part	Rééval. Compl.	Rééval par annul. Initial amort.	Annulation amortisse-ment comptes sociaux	Ecart éval. Immob.	Retrait Crédit bail
2M Promotion							
LMP (50%)							
AO Aigre (44,50%)							
CLLJ							
Modena 2							
Nizuc	46 313					185 252	
Domaine Gr garenne	17 688					70 753	
2M Invest co							
Scuderia							
Arrondis							
TOTAL	64 001	0	0	0	0	256 005	0

Après compensation des positions à l'actif et au passif par société, les stocks du bilan sont :

- Imposition différée à l'actif – IDA : 240 517 euros ;
- Provision pour impôts différés – IDP : 64 001 euros ;

	Ouverture N	Clôture N	Charge d'impôt N
IDA	613 876	240 517	373 359
IDP	10 766 614	64 001	-10 702 613
IDA - IDP			-10 329 254

Ecart justifié :

* IDA - IDP sur entités sorties du périmètre de consolidation	-	195 536
* Divers	-	737

Impôts différés au compte de résultat	SARL LATITUDE AUDIT	-10 525 527
----------------------------------------------	----------------------------	--------------------

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. Détail sur le chiffre d'affaires

CA – Ventes de marchandises	105 883 321
CA – Ventes de services	2 037 561
CA – Ventes de biens	<u>467 289</u>
TOTAL	108 388 171

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Engagement de retraite

Jusqu'au 31/12/2021, le Groupe 2M PROMOTION a comptabilisé dans les comptes consolidés une provision correspondant aux versements probables aux engagements en matière de retraite liés aux salariés présents dans les différentes entreprises du groupe. Elle représentait 516 193€ au 31 décembre 2021.

En 2022, cette provision est égale à zéro car les principaux effectifs salariés en contrat au sein du groupe 2M promotion à la clôture de l'exercice sont sous la convention collective du négoce de véhicules automobiles et que ce secteur d'activité fait cotiser l'employeur pour couvrir les futures indemnités de fin de carrière à un organisme social dédié. Ces dépenses sont donc incluses dans les charges de personnel.

7.2. Engagements hors bilan

* Société mère 2M PROMOTION

I. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS DONNES **61 862 K€**

* 2M Prom. s'est engagé à bloquer le compte courant S.F.R.F. à hauteur de 1 080 000€.

La société s'engage à ne pas demander à la société S.F.R.F. son remboursement et ce en garantie des garanties bancaires émises par les banques pour Ferrari, Maserati et FC France (Acte du 23/07/2015). 1 080 000€

* 2M Prom. s'est porté caution de la société S.F.R.F. à hauteur de 1 900 000€ au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel pour les 2 garanties à 1^{er} Demande :

- Une garantie à hauteur de 1 800 000€ au profit de FCA Capital France
 - Une garantie à hauteur de 100 000€ au profit de Ferrari S.p.a.
 (AGO 13/12/2019) 1 900 000€

* 2M Prom. est caution solidaire de SCI MODENA 2 dans le cadre d'un emprunt de 3,8M€.

Capital restant dû 31/12/22 : 3 085 864€ 3 085 864€

* 2M Prom. est caution solidaire de SCI MODENA 2 dans le cadre d'un emprunt de 500 000€ auprès du Crédit Mutuel. Capital restant dû 31/12/22 : 414 884€	414 884€
* 2M Prom. s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès du CIC Est pour un montant de 500 000 euros dans le cadre d'un billet financiers à libre utilisation de 500 000 euros.	500 000€
* 2M Prom. s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès de la BECM pour un montant de	860 756€
* 2M Prom. est caution solidaire de SCI SCUDERIA CANNES à hauteur de 5 M€ dans le cadre d'un emprunt de 7,5 M€ auprès de la BPBFC.	5 000 000€
* 2M Prom. A accordé une Garantie de Passif dans le cadre des accords De cession du groupe SGMR – Les Opalines en sa qualité de vendeur.	

Les conditions sont les suivantes – Extraits du protocole signé le 22/09/2021 avec les acheteurs :

1/ Les Vendeurs s'engagent, sans solidarité entre eux, à payer à l'Acquéreur, chacun à hauteur de sa quote-part d'Actions transférées sur le nombre total d'Actions transférées, le montant de toute Perte effective résultant directement d'une violation ou d'une inexactitude des déclarations des Vendeurs stipulées à l'Article 9 (sauf à ce que cette déclaration ait fait l'objet d'une mise à jour ou d'un complément conformément à l'Article 9) ; et 2/ Chaque Vendeur s'engage à payer à l'Acquéreur, toute Perte résultant d'une violation ou d'une inexactitude des déclarations faites par lui et contenues à l'Article 8.

Toute somme relative à une Perte due par les Vendeurs en application du présent Article 10 (la « Réduction de Prix ») sera traitée en réduction du Prix des Actions Cédées. Le total des sommes dues par chacun des Vendeurs ne pourra en aucun cas excéder la quote-part du Prix des Actions Cédées reçue par chacun d'eux au titre du Transfert.

La Réduction de Prix prévue au présent Article 10 (sous réserve des limitations et exclusions stipulées aux présentes) sera le recours exclusif de l'Acquéreur en cas de violation d'un engagement ou d'une obligation prévu au présent Contrat, ou en cas de violation ou d'inexactitude d'une déclaration des Vendeurs contenu aux Articles 8 et 9, l'Acquéreur renonçant expressément à tout autre droit et action en responsabilité à l'encontre des Vendeurs, à l'exclusion du dol.

Montants

1/ Sous réserve des Pertes subies à raison d'une violation ou d'une inexactitude des déclarations qui figurent à l'Article 9, aucune Réduction de Prix ne sera due par les Vendeurs tant que le montant total des Pertes dues au titre du présent Article 10 n'excédera pas une franchise de trois millions d'euros (3.000.000 €), étant précisé que, dans l'hypothèse où ce montant serait dépassé, l'Acquéreur recevra des Vendeurs, à titre de Réduction de Prix, le montant total des Pertes indemnisables sous les réserves et dans les conditions des présentes excédant cette franchise et non à partir du premier euro, dans la limite du plafond mentionné ci-après.

2/ Seules les Pertes dont le montant unitaire est supérieur à cent mille euros (100.000 €) seront prises en compte pour déterminer si le seuil ci-dessus est dépassé. Il est précisé que les Pertes résultant directement d'un même fait générateur seront agrégées pour déterminer si ce seuil unitaire de cent mille euros (100.000 €) est atteint.

3/ La responsabilité individuelle de chaque Vendeur au titre de l'Article 10 ne pourra en aucun cas excéder un montant maximum correspondant à la quote-part du Prix des Actions qu'il a reçu, étant

SARL LATITUDE AUDIT 25

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

précisé que la responsabilité globale des Vendeurs au titre de l'Article 10 ne pourra en tout état de cause excéder un montant maximum de cinquante millions euros (50.000.000 €), soit vingt-cinq millions euros (25.000.000 €) pour 2 M Promotion et Mat-Immo-Beaune respectivement. Il est toutefois précisé que le plafond de responsabilité individuelle de chaque

Vendeur et le plafond de responsabilité globale des Vendeurs ne sauraient être cumulatifs.

4/ Il est précisé que les limitations de responsabilité visées ci-dessus au présent Article 10.2 (Montant minimum/maximum) ainsi que celles visées à l'Article 10.5 (Limitation de la garantie des Vendeurs) ci-dessous ne s'appliqueront pas aux Pertes résultant de la violation ou l'inexactitude de toute déclaration et garantie faite par les Vendeurs au titre des Articles 8 (Déclarations propres à chaque Vendeur), 9.2 (Capital de la Société) et 9.3 (Société et Filiales) (ensemble, les « Garanties Fondamentales »). Il est toutefois convenu que les Pertes résultant de la violation ou l'inexactitude de toute déclaration et garantie faite par les Vendeurs au titre des Garanties Fondamentales seront plafonnées aux sommes reçues par chacun des Vendeurs au titre de la quote-part du Prix des Actions Cédées qui leur aura été allouée au titre du Transfert.

Durée de la garantie

Tout appel en garantie en vertu du Contrat devra être valablement notifié par l'Acquéreur conformément à l'Article 10.4 :

- 1/ au titre des Garanties Fondamentales, avant l'expiration d'un délai de cinq (5) ans suivant la Date de Réalisation ;
- 2/ en matière d'Impôts, avant l'expiration d'un délai de 30 jours suivant le 31 décembre 2024 ; et
- 3/ pour toutes autres matières, dans un délai de dix-huit (18) mois à compter de la

L'engagement est fixé à son maximum ici, soit à

25 000 000€

* 2M Prom. A accordé une Garantie de Passif dans le cadre des accords de cession du groupe SGMR ouest – Les Jardins d'Iroise en sa qualité de vendeur.

Les conditions sont les suivantes – Extraits du contrat de cession signé le 28/02/2022 avec les acheteurs :

Le vendeur s'engage sur les dispositions suivantes :

- **Absence de réclamation aux sociétés du Groupe ;**
- **Absence de sollicitation des salariés ;**
- **Clause de non-concurrence ;**
- **Indemnisation par le vendeur :** Le Vendeur s'engage à verser à chacun des Acquéreurs, due proportion à hauteur de leur quote-part respective du Prix de Cession, à titre de réduction du Prix de Cession, le montant de tous les dommages subis par les Acquéreurs ou toute Société du Groupe (en ce compris les honoraires et autres frais engagés dans ce cadre) et imputable, directement ou indirectement, à une violation, inexactitude, erreur de l'une quelconque des déclarations faites ou des garanties données par le Vendeur dans les présentes, ou à tout manquement par le Vendeur à ses obligations au titre des présentes.

Il est expressément convenu que cette obligation d'indemnisation sera limitée à la quote-part du capital social et des droits de vote de la Société que représente les Actions Cédées, soit 24,94% du montant de tous les dommages subis.

SARL LATITUDE AUDIT
Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex
Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.g.s. Dijon

Franchise

Sous réserve des exceptions visées à l'Article 8.6(e), aucune indemnisation ne sera due par le Vendeur tant que le montant total des indemnisations dues au titre du présent Article VIII et excédant le Seuil Individuel n'excédera pas une franchise de trois cent mille euros (300.000 €), étant précisé que, dans l'hypothèse où ce montant serait dépassé, les Acquéreurs recevront du Vendeur, à titre de réduction du Prix Cession, le montant total des dommages indemnisables sous les réserves et dans les conditions des présentes excédant cette franchise et non à partir du premier euro, dans la limite du Plafond.

Plafond

Le montant global de l'indemnisation qui pourra être due par le Vendeur au titre de l'Article 8.1 sera limité à un montant de cinq millions d'euros : 5.000.000 €

Durée

Après la Réalisation, aucune indemnisation ne sera due aux Acquéreurs par le Vendeur au titre de ses déclarations et garanties si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une Demande d'Indemnisation par les Acquéreurs dans un délai de dix-huit (18) mois suivant la Date de Réalisation, étant toutefois précisé que :

- (i) le droit d'effectuer une réclamation en ce qui concerne les éléments visés à l'Article 3.2(i) (Fiscalité et charges sociales) et 3.2(e) (Ressources humaines) pourra être mis en œuvre jusqu'à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'expiration de la durée de la prescription applicable à tout Impôt ; et
- (ii) le droit d'effectuer une réclamation en ce qui concerne les éléments visés aux Articles 2.4 (Absence de Paiements Interdits), 3.1 (Déclarations et garanties concernant le Vendeur), 3.2(a) (Capital de la Société) et 3.2(b) (Société et Filiales) pourra être mis en œuvre jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq (5) ans suivant la Date de Réalisation.

*** Engagements donnés dans le cadre des emprunts souscrits par 2M PROMOTION (à retrouver également dans les dettes garanties) :**

*** AUTORISATION DE DECOUVERT – BECM 5 M€**

Nantissement d'un compte titres financiers FCP FAMEN-F
n°11899 00103 000.200.026.01 ouvert auprès de la BECM Mulhouse
à hauteur de 3 250 000€ en garantie d'une autorisation de découvert
de 5 M€. Au 31/12/2022 le découvert n'est pas activé. 0€

*** FINANCEMENT DU DOMAINE A ST FLORENT - EMPRUNT BECM 6 000 000€**

Promesse d'hypothéquer une maison d'habitation et 2 corps de ferme
à St Florent. Capital restant dû au 31/12/22 : 5 706 195,57€

*** EMPRUNT BECM 14 000 000€**

Promesse d'hypothéquer un bien immobilier à Avoriaz.
Capital restant dû au 31/12/22 : 13 314 420,20€

II. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS RECUS**DETTES GARANTIES**

* FINANCEMENT DU PRET SCI NIZUC - EMPRUNT CREDIT MUTUEL 950 000€
Caution solidaire de Didier et Brigitte MENNECHET à hauteur de 1 140 000€
(principal et intérêts) 556 400,83€

* AUTORISATION DE DECOUVERT - BANQUE POPULAIRE 5 M€
Nantissement des parts du GF de la Grande Garenne détenues par
M. et Mme Didier Mennechet (Usufruit) et Jérémy Mennechet (Nue-propriété)
à hauteur de 2,5 M€ ;
en garantie d'une autorisation de découvert de 5 M€. Au 31/12/2022
l'autorisation de découvert n'est pas utilisé. 0€

* AUTORISATION DE DECOUVERT – BECM 5 M€
Nantissement d'un compte titres financiers FCP FAMEN-F
n°11899 00103 000.200.026.01 ouvert auprès de la BECM Mulhouse
à hauteur de 3 250 000€ en garantie d'une autorisation de découvert
de 5 M€. Au 31/12/2022 l'autorisation de découvert n'est pas utilisé. 0€

*** Société filiale S.F.R.F.****I. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements assortis de sûretés réelles donnés par la société S.F.R.F. sont :

- En garantie des autorisations de découverts de 1 200 000 euros (au profit des établissements CIC et BECM) :

- * Nantissement des fonds de commerce de Sausheim et de Bischheim.
- * Gage Auxiga avec un stock plancher de 450 000 euros.

- En garantie des engagements par signature de 2 100 000 euros (au profit des établissements CIC et BECM) :

- * Gage Auxiga avec un stock plancher de 300 000 euros.

- En garantie des prêts bancaires souscrits pour 750 000€ en 2019 auprès des établissements CIC et BECM (375K pour chaque établ.) : Nantissement des fonds de commerce de Sausheim et de Bischheim.

Au 31/12/2022 le capital restant dû s'élève à 475 867 euros.

II. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS RECUS

En garantie des autorisations de découverts et des engagements par signature au profit des établissements CIC et BECM, l'associé 2M Promotion a apporté à la société S.F.R.F. les engagements suivants :

- * Blocage du compte courant 2M Promotion (à hauteur de 1 080 000 euros).
- * Caution solidaire de 2M Promotion à hauteur de 1 900 000 euros dans le cadre des 2 garanties à 1er demande suivantes :
 - à hauteur de 1 800 000 euros au profit de FCA Capital France,

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

- à hauteur de 100 000 euros au profit de Ferrari S.p.a.

* 2M promotion s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès du CIC Est pour un montant de 500 000 euros dans le cadre d'un billet financiers à libre utilisation de 500 000 euros.

* 2M promotion s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès de la BECM pour un montant de 1 000 000 euros.

* L'Etat s'est porté aval pour sûreté et garantie des paiements par l'emprunteur S.F.R.F. auprès du CIC et de la BECM pour un montant de 1 350 000 euros.

SARL LATITUDE AUDIT

Commissariat aux Comptes
45 route de Verdun - BP 30314
21208 BEAUNE Cedex

Tél. 03 80 24 17 10 - Fax 03 80 24 79 70
Cap. 4 000 € - 534 763 362 r.c.s. Dijon

NOTES ANNEXES SOMMAIRE

	Produits	NS	NA
1. FAITS CARACTERISTIQUES	x		
2. CHANGEMENT DE METHODE	x		
3. INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION			
3.1. Identification des sociétés membres du Groupe	x		
3.2. Exclusion du périmètre de consolidation	x		
3.3. Méthodes de consolidation	x		
3.4. Périmètre de consolidation retenu	x		
3.5. Information sur la variation du périmètre	x		
3.6. Organigramme	x		
4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS			
4.1. Principes de préparation des états financiers	x		
4.2. Date de clôture	x		
4.3. Traitement des écarts de première consolidation	x		
4.4. Principes comptables et méthodes d'évaluation	x		
5. NOTES SUR LE BILAN			
ACTIF IMMOBILISE			
5.1. Les écarts d'acquisition – Les écarts d'évaluation	x		
5.2. Tableaux des immobilisations	x		
ACTIF CIRCULANT			
5.3. Evaluation des stocks	x		
5.4. Evaluation des créances	x		
5.5. Ventilation des créances par échéance	x		
5.6. Provision pour dépréciation	x		
5.7. Valeurs mobilières de placement	x		
CAPITAUX PROPRES			
5.8. Composition du capital social	x		
5.9. Réévaluation (Juste Valeur)	x		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
5.10. Provisions à long-terme	x		
DETTES			
5.11. Dettes par échéance	x		
5.12. Impôts différés	x		
	x		
6. NOTES SUR COMPTE DE RESULTAT			
6.1. Détail du chiffre d'affaires	x		
7. AUTRES INFORMATIONS			
7.1. Engagement retraite	x		
7.2. Engagements hors bilan	x		

NS : Non significatif

NA : Non applicable

1. FAITS CARACTERISTIQUES

A / Faits marquants de l'exercice :

1/ L'exercice 2022 est marqué par la cession de l'ensemble des participations liées au sous-groupe SGMR OUEST - LES JARDINS D'IROISE.

Au niveau du groupe consolidé 2M PROMOTION, les sorties du périmètre consolidé sont significatives. Les retraitements spécifiques, opérés en comptes consolidés du groupe 2M PROMOTION sont :

- Retraitements des plus-values de sortie afin de tenir compte des différences des valeurs cédées à l'actif des comptes consolidés par rapports aux valeurs des comptes sociaux.
- La date de cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE était le 24/02/2022, les opérations comptables du 1^{er} janvier 2022 au 24 février 2022 ne sont pas incluses dans le compte de résultat 2022 du groupe 2M PROMOTION.

Pour la société mère 2M PROMOTION

2/ Contrôle fiscal :

Un contrôle est en cours auprès de la filiale 2G Promotion. Cette société ayant donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés où 2M PROMOTION est la société mère, l'éventuel redressement en matière d'impôt sur les sociétés concerne directement 2M PROMOTION.

La dernière proposition de rectification en date du 24/11/2016 fait état d'un redressement de 133 408€ en matière de TVA (dont 43 023€ d'intérêts et majorations) et de 571 799€ d'impôts sur les sociétés (majorations non chiffrées en sus). La société a reçu un avis de mise en recouvrement le 28/02/2018 et une réclamation contentieuse a été enclenchée. 2G Promotion contestant la totalité de ces redressements, elle avait fait le choix de ne pas doter de provisions pour impôts au 31/12/2017. En 2018, des précautions sont prises et une provision pour impôts a été comptabilisée pour 700 000 euros.

Le litige demeure au 31/12/2022 et la filiale 2G promotion a saisi par l'intermédiaire de son avocat les juridictions compétentes pour porter l'affaire sur le plan judiciaire.

Pour la société filiale S.F.R.F.

3/ Contrôle fiscal :

A la suite d'une vérification de la comptabilité de la société S.F.R.F. pour les périodes 2019, 2020 et 2021, la société a réceptionnée le 13 décembre 2022 une proposition de rectification comprenant des rappels de TVA collectée pour 1 876 488 €, augmenté des intérêts de retards pour 105 635 € et des pénalités pour manquements délibérés (40%) à hauteur de 608 275 €.

La société conteste la grande majorité des droits redressés et a présenté ses observations dans un courrier du 14 février 2023 où seulement 303 707 € des droits redressés sont acceptés par S.F.R.F.

L'Administration, dans sa réponse reçue fin avril 2023 maintient sa position et la société S.F.R.F. entend poursuivre ses démarches, par l'intermédiaire de son avocat, pour faire annuler cette proposition de rectification.

A la clôture 31/12/2022, la société et ses conseils estiment que leurs arguments sont solides pour demander l'annulation des sommes redressées mais par prudence, dans le respect des règles comptables, S.F.R.F. a comptabilisé une provision pour impôts de 1 982 123 euros pour couvrir le risque de redressement des droits et intérêts de retards.

B / Evénements post clôture :

Néant

2. CHANGEMENT DE METHODEChangement de méthode de présentation

Néant

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA CONSOLIDATION**3.1. Identification des sociétés membres du Groupe**

La société tête de groupe est 2M PROMOTION, société par actions simplifiées au capital de 7 317 030 Euros.

Son siège social est situé à Montbéliard (25 200), 5 rue Gaston Pretot.

Le groupe 2M PROMOTION comprend 15 sociétés. Depuis l'exercice 2022 et la cession des entités exploitants des établissements de maison de retraite EPHAD, la nature des principales activités du groupe est désormais la location et vente de véhicules. Les sociétés membres du groupe sont regroupées dans le tableau suivant :

NOM	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intégration
Société mère 2M PROMOTION	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SARL 2G PROMOTION	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SAS S.F.R.F.	100.00 %	85.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCI Modena 2	100.00 %	90.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCI Scuderia Cannes	100.00 %	90.00 %	Intégration globale	100.00 %
SARL L.M.P.	50.00 %	50.00 %	Int.proportionnelle	50.00 %
EURL Nature et Passion	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCI Domaine Grande Garenne	100.00 %	99.00 %	Intégration globale	100.00 %
SCA Nizuc	100.00 %	67.60%	Intégration globale	100.00 %
SCI L'Age d'or Aigre	44.50%	44.50%	Int.proportionnelle	44.50%
SCEA Domaine des Suplissons	100.00 %	95.00 %	Intégration globale	100.00 %
SAS 2M Invest Co	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %
SAS Ultima Mobility	40.00 %	40.00 %	Mise en équivalence	
SA D2P Invest holding	33.33 %	33.33 %	Mise en équivalence	
SAS Legend by SF	100.00 %	100.00 %	Intégration globale	100.00 %

Remarque : Les proportions indiquées correspondent aux sommes des pourcentages de détention directe et indirecte.

3.2. Exclusion du périmètre de consolidation

* SAS US9

Cette société, constituée et immatriculée en 2022 a été exclue du périmètre de consolidation car le groupe 2M PROMOTION entend se retirer du capital de cette société durant l'année 2023.

3.3. Méthodes de consolidation

En fonction du taux de contrôle que détient 2M PROMOTION sur ses filiales, l'intégration des filiales dans les comptes consolidés du groupe 2M PROMOTION a été réalisée selon la méthode de l'intégration globale, l'intégration proportionnelle ou la mise en équivalence.

Dans le cadre de l'analyse de la norme IFRS 11 « partenariat », les dispositions contractuelles existantes entre les sociétés actionnaires MAT IMMO BEAUNE et 2M PROMOTION dans les filiales (pactes d'actionnaires, cautions et autres accords...) aboutissent à constater des « opérations conjointes (Joint Opération) ». Cette situation se traduit au niveau des comptes consolidés du groupe 2M PROMOTION par la comptabilisation de la quote-part du coparticipant dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des opérations conjointe. Cette méthode de comptabilisation est similaire à la « méthode de l'intégration proportionnelle » ; par mesure de simplification nous désignerons cette méthodologie ainsi.

Au 31/12/2022 cette disposition ne concerne plus que les participations du groupe 2M PROMOTION auprès des sociétés membres du périmètre : la SARL L.M.P. et la SCI Age d'Or Aigre.

3.4. Périmètre de consolidation retenu

Le périmètre de consolidation retenu est conforme à la liste présentée en 3.1.

3.5. Information sur la variation du périmètre

Au cours de l'exercice 2022, le périmètre de consolidation a subi des modifications par :

L'entrée des entités suivantes :

- SA D2P INVEST

La sortie des entités suivantes :

- Sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'ROISE comprenant les sociétés suivantes :

SAS SGMR Ouest
EURL Les Jardins d'Iroise d'Aigre
SAS Les Jardins d'Iroise de Artix
EURL Les Jardins d'Iroise de Auch
EURL Résidence Tourterelles Auscit.
SAS Les Jardins d'Iroise de Bellefontaine
SAS Les Jardins d'Iroise de Blaye
EURL Iroise Vie de Blaye
SAS Les Jardins d'Iroise de Brion
SAS Iroise Vie de Brion
SAS Les Jardins d'Iroise de Cozes

EURL Les Jardins d'Iroise de Gan
SAS Les Jardins d'Iroise de Laboissière
EURL Iroise Vie de Laboissière
EURL Les Jardins d'Iroise de Libourne
EURL Iroise Vie de Libourne
EURL Les Jardins d'Iroise de Lamothe
SAS Les Jardins d'Iroise de Maisons Laffitte
EURL Les Jardins d'Iroise de Mansle
EURL Les Jardins d'Iroise de Mazingarbe
EURL Les Jardins d'Iroise d'Oe
EURL Les Jardins d'Iroise de Paris 13 ^{ème}
EURL Les Jardins d'Iroise de Pau
SAS Les Jardins d'Iroise de Rochefort
SAS Les Jardins d'Iroise de Tosny
SAS Les Jardins d'Iroise de St Gratien
SAS Les Jardins d'Iroise de Saint Laurent
SAS Les Jardins d'Iroise de Uzos
EURL Les Jardins d'Iroise de Vendin
SAS Les Jardins d'Iroise de Villereau
SL SGMR OUEST ESPANA
SL Beledad San Fost
SL Residencia l'Age d'Or San Fost
SL Beledad Bedia
SCI Foncière SGMR OUEST
SCI Age d'Or Aigre 2
SCI Age d'Or Artix
SCI Age d'Or Auch
SCI Age d'Or Bellefontaine
SCI Age d'Or Brion
SCI L'Age d'or Cozes
SCI Age d'Or Idron
SCI L'Age d'or Laboissière
SCI L'Age d'or Lamothe Montravel
SCI Age d'Or Libourne
SCI Age d'Or Maisons Laffitte
SCI L'Age d'or Mansle 2
SCI L'Age d'or Mazingarbe
SCI Age d'Or Pau
SCI Age d'Or de Rochefort
SCI L'Age d'or Saint Gratien
SCI L'Age d'or Tosny
SCI L'Age d'or Tosny 2
SCI L'Age d'or Uzos
SCI L'Age d'or Villereau
SCI L'Age d'or Notre Dame d'Oe
SCI L'Age d'or De Blaye

D'autre part l'évolution des pourcentages d'intérêts de détention du groupe sont constatés en 2022 :

1/ Sans changement de la méthode de consolidation – Intégration globale :

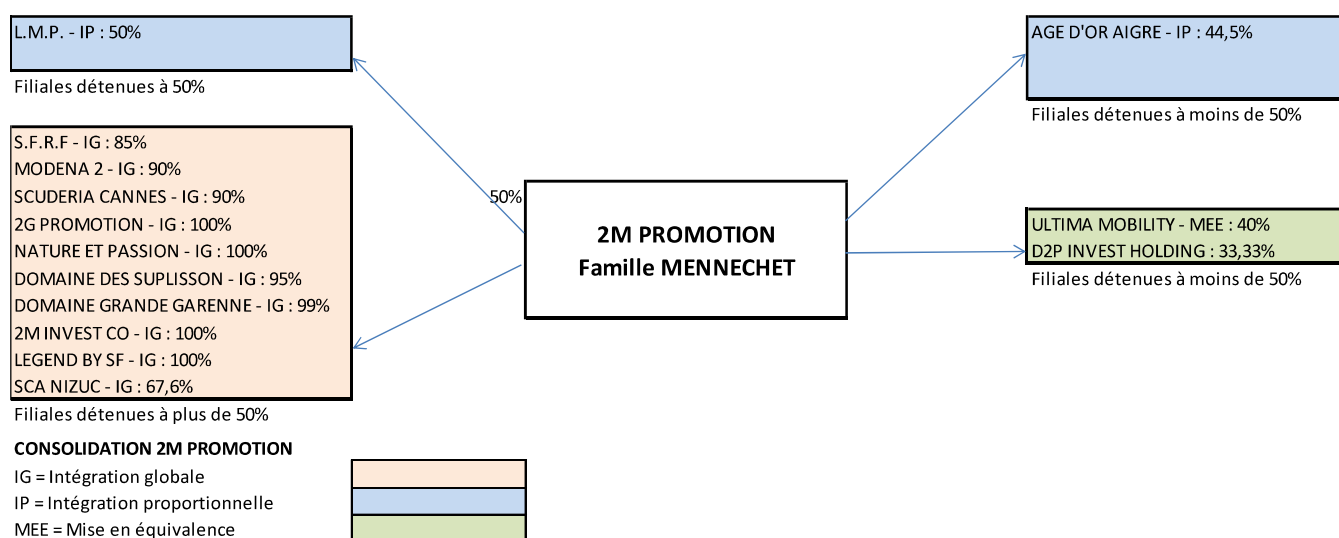
- S.F.R.F. : 85% du contrôle contre 90% en 2021

2/ Sans changement de la méthode de consolidation - Intégration proportionnelle avec un impact sur la proportion d'intégration :

- SCI Age d'Or Aigre : 44,50% contre 47,24% en 2021

3.6. Organigramme

ORGANIGRAMME DU GROUPE 2M PROMOTION AU 31 DECEMBRE 2022



4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

4.1. Principes de préparation des états financiers

Le groupe 2M PROMOTION a choisi d'appliquer les normes IFRS à compter de la clôture des comptes 31/12/2010.

En France, cette option est offerte aux sociétés non cotées sur un marché réglementé par l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004.

Les états financiers consolidés couvrent les périodes de 12 mois arrêtées au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Ils ont été établis en conformité avec le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2022 et en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, avec des données comparatives au 31 décembre 2021 établies selon le référentiel IFRS applicable à la date de clôture.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne. Elles comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations.

Ce référentiel est consultable sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les comptes consolidés de 2M PROMOTION et de toutes ses filiales (« le Groupe ») ont été établis selon le principe de la Juste valeur.

Les méthodes comptables et bases d'évaluation appliquées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à celles retenues pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception des précisions suivantes :

Les nouvelles normes, interprétations ou amendements qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 n'ont pas eu d'impact significatif pour les comptes consolidés :

- Amendement IFRS 3 – Mise à jour du cadre conceptuel ;
- Amendements à la norme IAS 37 « Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire » ;
- Améliorations annuelles des IFRS – cycle 2018-2020 ;
- Amendement IAS 16 – Produits antérieurs à l'utilisation prévue.

Concernant les Normes IFRS, amendements ou interprétations adoptés par l'Union Européenne applicables après 2022 le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes suivantes :

- Amendements d'IAS 8 : Définition d'une estimation comptable ;
- Amendements d'IAS 12 : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction ;
- Amendements d'IFRS 10 et IAS 28 : ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence ;
- Amendements IAS 1 : Présentation des états financiers – Practice statement 2 « disclosure of accounting policies ».

L'application des textes ci-dessus est considéré comme non significatifs sur les états financiers du Groupe.

4.2. Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe clôturent au 31 décembre.

Au 31/12/2021, certaines entités, membres du périmètre de consolidation avaient une clôture 30 septembre. C'était le cas des sociétés SGMR OUEST ainsi que leurs filiales (sociétés « Les Jardins d'Iroise », SCI Foncière SGMR OUEST et les sociétés « Age d'Or » détenues par cette dernière). La période intermédiaire était de 3 mois.

Ces entités sont sortis du périmètre du groupe 2M PROMOTION en 2022.

4.3. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts positifs de première consolidation sont présentés à l'actif du Bilan consolidé aux postes correspondant : Immobilisations incorporelles (Fonds de commerce) et Immobilisations corporelles (Terrains et constructions).

4.4. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les méthodes de consolidation des sociétés du groupe 2M PROMOTION sont : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle ou la mise en équivalence selon les cas.

Les principaux retraitements de consolidation opérés dans les sociétés intégrées concernent :

- * l'élimination des comptes réciproques, concernant le bilan et le compte de résultat ;
- * l'élimination des dividendes versés au cours de l'exercice par les sociétés consolidées ;
- * l'élimination des plus-values ou moins-values de cession interne ;
- * la constatation d'impôt différé sur les retraitements ainsi que sur les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal ;
- * l'annulation des frais d'établissement ;
- * les provisions pour engagements de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés ;
- * les retraitements des contrats de crédit-bail ont été réalisés lorsqu'ils ont été considérés comme significatifs. Ces retraitements concernent exclusivement les crédits-baux immobiliers.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Les écarts d'acquisition – Les écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation

On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé (valeur d'usage des actifs et passifs identifiables) et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation identifiés dans le groupe 2M PROMOTION concernent les immobilisations incorporelles (fonds de commerce) et corporelles (Constructions et terrains).

L'éventuel résultat déficitaire des filiales du 1^{er} jour de l'exercice jusqu'à la date d'acquisition est venu s'imputer sur le montant des capitaux repris et par voie de conséquence est venu augmenter l'écart d'acquisition.

Le détail des écarts d'évaluation affectés au poste « fonds commercial (y compris les frais d'acquisition) est le suivant :

ENTREPRISES	Ecart d'évaluations initiaux
2G PROMOTION	167 042
S.F.R.F.	173 480
TOTAL	340 522

Ce poste a eu pour principales variations par rapport au 31/12/2022 :

- la cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE provoquant la sortie des écarts d'évaluations initiaux attachés aux actifs détenus par les entités cédées. La baisse occasionnée pour ce poste représente – 13 960 858 euros au niveau de la consolidation du groupe 2M PROMOTION.

Le détail des écarts d'évaluation affectés aux postes « construction » et « terrain » est le suivant :

	Entreprises	Valeurs brutes	Amortissements			Valeurs nettes
			Antérieurs	Dot. de l'exercice	Cumuls	
Constructions	SCA Nizuc	92 626				92 626
Travaux en cours						
Terrains	SCI Domaine Gr. Garenne	70 753				70 753
	SCA Nizuc	92 626				92 626
TOTAL		256 005				256 005

Aucune dotation aux amortissements n'est constatée sur les écarts d'évaluation afin de maintenir « à la juste valeur » ces actifs.

Les écarts d'évaluation sont impactés depuis la clôture de l'exercice précédent par les opérations suivantes :

- la cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE provoquant la sortie des écarts d'évaluations initiaux attachés aux actifs détenus par les entités cédées. La baisse occasionnée pour ce poste représente – 5 523 571 euros au niveau de la consolidation du groupe 2M PROMOTION.

Provisions pour acquisitions de titres :

Cette rubrique comprend les écarts d'acquisition négatifs.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat, selon un plan de reprise de provision, sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

En l'espèce, il a été décidé de reprendre ces écarts sur une durée de quatre ans. La reprise venant compenser la faiblesse des résultats de l'entreprise acquise.

En 2022, avec la sortie des entités du palier SGMR OUEST – LES JARDINS D'IROISE, il n'y a aucune provision pour acquisition de titres.

5.2. Tableau des immobilisations

- Actif immobilisé brut
- Amortissements

Voir tableaux pages suivantes.

<u>Immobilisations</u>							
Groupe : 2M PROMOTION		Périmètre : GRPE 2M					
Devise : EUR		Période : 31/12/2022					
Rubriques	Ouverture	Acquisitions	Cession	Virement	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition							
Frais de développement	163 655		16 508		(83 008)		64 139
Concessions, brevets et droits similaires	57 983 318				(56 096 229)		1 887 089
Fonds commercial	380 646				(350 646)		30 000
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances, acomptes sur immo. incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 527 619		16 508		(56 529 883)		1 981 228
Terrains	8 726 060	55 523	13 568		(3 599 925)		5 168 090
Constructions	80 251 626	176 436	394 436		(55 863 642)		24 169 984
Installations techniques, matériel, outillage	2 589 686	195 794	2 969		(1 984 595)		817 916
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés							
Autres immobilisations corporelles	8 639 433	672 207	476 475		(4 600 720)		4 234 445
Immobilisations en cours	13 759 319	7 800 603			(3 580 232)		17 979 690
Avances et acomptes	130 059	29 697			(48 458)		111 298
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 096 183	8 930 260	887 448		(69 657 572)		52 481 423
Titres de participations	53 247	3 000	16 186	99 999 909			100 039 970
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	100 573 191	221 784 272	1 323 187	(99 999 909)	(25 217)		221 009 150
Prêts		1					1
Autres immobilisations financières	203 366	103 905	37 058		(86 466)		183 747
Liaison Titres							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 829 804	221 891 178	1 376 431		(111 683)		321 232 868
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	16 000	61 651				(16 000)	61 651
TOTAL GENERAL	273 469 606	230 883 089	2 280 387		(126 299 138)	(16 000)	375 757 170

<u>Amortissements</u>					
<p> Groupe : 2M PROMOTION Devise : EUR </p>	<p> Périimètre : GRPE 2M Période : 31/12/2022 </p>				

Rubriques	Ouverture	Reprises	Réévaluations	Dotations	Virement	Variation Périimètre :	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition								
Frais de développement	134 085	16 507		1 377		(74 906)		44 049
Concessions, brevets et droits similaires								
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats ass.								
Autres immobilisations incorporelles	4 325	35 682		62 836		(1 479)		30 000
Immobilisations incorporelles en cours								
Avances, acomptes sur immo. incorporelles								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138 410	52 189		64 213		(76 385)		74 049
Terrains	68 076			1 310		(68 076)		1 310
Constructions	5 394 721	267 765		1 057 236		(3 536 133)		2 648 059
Installations techniques, matériel, outillage	1 702 241	2 968		94 406		(1 385 489)		408 190
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats ass.								
Autres immobilisations corporelles	4 872 366	330 392		570 926		(3 211 189)		1 901 711
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 037 404	601 125		1 723 878		(8 200 887)		4 959 270
Amortissements Dérogatoires								
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Primes de remboursements des obligations								
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS								
TOTAL GENERAL	12 175 814	653 314		1 788 091		(8 277 272)		5 033 319

Immobilisations incorporelles :Valorisation des fonds de commerce :

Les fonds de commerce ont fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur au 31/12/2022. Cette réévaluation a été réalisée sur la base des valeurs vénales au 31/12/2022.

Le groupe a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer de la cohérence de la valorisation retenue. Au 31/12/2022, une provision pour dépréciation de fonds de commerce pour 467 042 euros concerne le fonds de 2G PROMOTION à hauteur de 167 042€ et le fonds de NATURE ET PASSION à hauteur de 300 000€.

Le détail du poste « Fonds de commerce » au 31/12/2022 est le suivant :

ENTREPRISES	Valeurs dans les comptes sociaux des entités	Ecarts d'évaluations initiaux	Réévaluations	Total
2G PROMOTION		167 042		167 042
Nature et Passion	450 000			450 000
S.F.R.F.	1 096 567	173 480		1 270 047
Arrondis				
TOTAL	1 546 567	340 522	-	1 887 089

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et éventuellement du cumul des pertes de valeur.

5.3. Evaluation des stocks

- Les **stocks de matières premières et d'approvisionnement** sont des stocks de maïs récoltés sur le Domaine de Laizeau par 2M Promotion et du bétail détenu dans la société Nature et passion.

- Les **encours de productions de biens** correspondent aux encours de la société S.F.R.F., ainsi qu'aux dépenses pour les travaux de construction entrepris par la société 2G Promotion.

- Les **stocks de produits intermédiaires et finis** concerne la production agricole du Domaine des Supplissons.

- Les **stocks de marchandises** correspondent principalement aux stocks de véhicules de S.F.R.F. pour 9 083 K€ au 31/12/2022 et de 36 560 K€ pour LEGEND BY SF.

Les provisions pour dépréciation des stocks à la clôture de l'exercice 2022 concernent des véhicules en stock de la société S.F.R.F. pour 127 545 euros et des véhicules en stock de la société LEGEND BY SF pour 31 500 euros.

5.4. Evaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

5.5 Ventilation des créances par échéances

<u>Créances par échéances</u>				
Groupe : 2M PROMOTION		Périmètre : GRPE 2M		
Devise : EUR		Période : 31/12/2022		
ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	221 009 150		221 009 150	
Prêts	1	1		
Autres immobilisations financières	220 805			220 805
CLIENTS				
Créances clients et comptes rattachés	2 496 836	2 496 836		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 367 763	4 367 763		
Actifs d'impôts courants	3 958 602	3 958 602		
Actifs d'impôts non courants	240 517		240 517	
Autres actifs courants	11 517 345	11 517 345		
Capital souscrit, appelé et non versé				
TOTAL GENERAL	243 811 019	22 340 547	221 249 667	220 805

5.6. Provision pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées en fonction du risque encouru. Voir tableau ci-après (5.9).

5.7. Valeurs mobilières de placement (en K€)

COMPTABILISATION EN ACTIF CIRCULANT / VMP EN K€	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Compte titres CM-CIC Market Sol. 36480902	473,23	433,26	6,48	- 46,45
OPC FAMEN-F FCP	5 198,18	5 431,93	233,75	
Compte titres CA Indosuez	14 999,99	15 146,82	146,83	
Titres Orpea	5 295,02	3 023,04		- 2 271,98
COMPTABILISATION EN ACTIF IMMOBILISES EN K€				
Altaroc global 2021 fcpi	1 158,00	1 158,00		
Altaroc global 2022 fcpi	289,50	289,50		
Fcpi alter ego fundrock (al.)	750,00	750,00		
Ardian co-investme fund vi eur	282,24	282,24		
Fond tikehau famen	100 000,00	99 290,21		- 709,79
Ardian co inv 2022 compart ame	269,67	269,67		
Fond c-famen (cedrus)	40 000,00	39 934,60		- 65,40
Fond jab (pe bt)	1 696,67	1 696,67		
Athena oxygene 2022 (fidia)	2 000,00	2 000,00		
Athena oxygene juin 2022 (fidia)	2 000,00	2 000,00		
Contrat capi n°1 cardif (bt)	22 000,00	21 594,11		- 405,89
Contrat capi n°2 cardif (bt)	22 000,00	21 594,11		- 405,89
Athena oxygene sept 2022 (fidia)	2 000,00	2 000,00		
Contrat capi natixis	11 000,00	10 962,20		- 37,80
Mg bpop 667 (5ans)	1 465,52	1 492,49	26,97	
Mg bpop 679 (3 ans)	2 440,92	2 466,15	25,23	
Contrat capi cnp lux	11 000,00	11 057,12	57,12	
TOTAL	246 318,94	242 872,12	496,39	- 3 943,20

5.8. Composition du capital social

Le capital social, d'un montant de 7 317 030€, est divisé en 731 703 actions de 10€ chacune, entièrement libérées.

5.9. Réévaluation (Juste Valeur)

Les actifs sont valorisés à la clôture 31/12/2022 à la Juste Valeur.

L'écart d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur actuelle des actifs réévalués et leur valeur comptable consolidée avant l'utilisation de la méthode de la « juste valeur » est porté dans un poste particulier du passif du bilan, dans les capitaux propres.

Les impôts différés sur les plus-values latentes des actifs réévalués sont imputés sur l'écart de réévaluation.

Au 31/12/2022, l'écart de réévaluation est nul.

Sur l'exercice 31/12/2021 l'écart de réévaluation dégagé était de **59 762 296€**.

Il concernait des entités et actifs cédés en 2022.

5.10. Provisions pour risques et charges

Nature	31/12/22
Provision pour acquisition de titres	0
Provision pour litiges sociaux et autres litiges	271 500
Provision pour impôt et contrôles fiscaux	2 682 123
Provision indemnité départ en retraite	0
Autres provisions pour risques et charges	0
Total provisions à long-terme	2 953 623

* Les provisions pour litiges sociaux et autres litiges sont estimées sur la base des dossiers de réclamation et des estimations du risque par la société.

* Les provisions pour impôts et contrôles fiscaux concernent les sociétés 2G PROMOTION et S.F.R.F. pour lequel

Voir tableau page suivante pour les variations.

Provisions

Groupe : 2M PROMOTION

Devise : EUR

Période : 31/12/2022

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé						
AUTRES PROVISIONS REGLEMEENTEEES						
Provisions pour acquisition de titres	12 197			(12 197)		
Provisions pour pensions et obligations similaires	516 193		24 298	(491 895)		271 500
Provisions pour risques	855 507	241 500		(825 507)		2 682 123
Provisions pour litige	700 000	1 982 123				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 083 897	2 223 623	24 298	(1 329 599)		2 953 623
Provisions dépréciation fond commercial	467 042					467 042
Provisions sur autres immo. Incorporelles						
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	467 042					467 042
Provisions sur terrains						
Provisions sur constructions						
Provisions sur immobilisations corporelles en cours						
PROV. SUR IMMO CORPORELLES						
Provisions sur titres de participation						
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immobilis. financières	411			(411)		
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	411			(411)		
Provisions sur stocks matières premières						
Provisions sur stocks produits finis	264 444	31 500	136 899			159 045
Provisions sur stocks marchandises						
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS	264 444	31 500	136 899			159 045
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes						
Provisions sur comptes clients	501 944	130 316	4 812	(396 691)		230 757
Provision dépréciation clients douteux						
Provisions sur autres créances	7 777			(7 777)		
Prov. sur valeurs mobilières de placement						
Provisions sur actions propres						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	509 721	130 316	4 812	(404 468)		230 757
TOTAL GENERAL	3 325 515	2 385 439	166 009	(1 734 478)		3 810 467

5.11. Dettes par échéance

<u>Dettes par échéance</u>				
Groupe :	2M PROMOTION			
Devise :	EUR		Période :	31/12/2022

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTE FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 240 594	5 504 116	21 938 573	18 797 905
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	3 462	3 462		
Autres dettes financières	115 149	26 799	88 350	
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 725 914	9 725 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 854	4 854		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 940 606	14 940 606		
Dettes fiscales	1 493 640	1 493 640		
Impôts différés passifs	64 001		64 001	
Dettes sociales	864 814	864 814		
Autres dettes	22 567 764	22 567 764		
TOTAL GENERAL	96 020 798	55 131 969	22 090 924	18 797 905

5.12. Impôts différés & Preuve d'impôt

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au taux d'impôt de l'exercice de 25%. La situation fiscale latente des sociétés consolidées est analysée pour rattacher à chaque exercice la charge fiscale qui lui incombe.

Les détails ci-après tiennent compte des proportions d'intégration au périmètre de consolidation du groupe 2M PROMOTION.

Les impôts différés actifs comptabilisés au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

Remarque :

A la fin de l'exercice sous revue, il convient de souligner que les déficits fiscaux reportables de la société Nature et Passion n'ont pas fait l'objet de la constatation d'une créance d'impôt différé actif car ils ne semblent plus respecter les principes d'activation en consolidation.

Imposition différée actif avant compensation avec les positions passif de chacune de société.	Bases IDA			
	4445-IDA à 25%	Déficits	Frais acquisition sur titres	Organic - Décalage fiscal temporaire
2M Promotion	336		1 343	
LMP (50%)				
AO Aigre (44,50%)				
CLLJ	14 293			57 171
Modena 2				
Nizuc				
Domaine Gr garenne				
2M Invest co	909	3 634		
Scuderia	224 977	899 908		
Arrondis	2			
TOTAL	240 517	903 542	1 343	57 171

Les impôts différés passifs comptabilisés au 31 décembre 2022 proviennent de :

Imposition différée actif avant compensation avec les positions passif de chacune de société.	Bases IDP						
	1559-IDP à 25%	Fonds de comm. - Frais achats / Quote part	Rééval. Compl.	Rééval par annul. Initial amort.	Annulation amortissement comptes sociaux	Ecart éval. Immob.	Retrait Crédit bail
2M Promotion							
LMP (50%)							
AO Aigre (44,50%)							
CLLJ							
Modena 2							
Nizuc	46 313					185 252	
Domaine Gr garenne	17 688					70 753	
2M Invest co							
Scuderia							
Arrondis							
TOTAL	64 001	0	0	0	0	256 005	0

Après compensation des positions à l'actif et au passif par société, les stocks du bilan sont :

- Imposition différée à l'actif – IDA : 240 517 euros ;
- Provision pour impôts différés – IDP : 64 001 euros ;

	Ouverture N	Clôture N	Charge d'impôt N
IDA	613 876	240 517	373 359
IDP	10 766 614	64 001	-10 702 613
IDA - IDP			-10 329 254

Ecart justifié :

* IDA - IDP sur entités sorties du périmètre de consolidation	-	195 536
* Divers	-	737

Impôts différés au compte de résultat	-10 525 527
----------------------------------------------	--------------------

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. Détail sur le chiffre d'affaires

CA – Ventes de marchandises	105 883 321
CA – Ventes de services	2 037 561
CA – Ventes de biens	<u>467 289</u>
TOTAL	108 388 171

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Engagement de retraite

Jusqu'au 31/12/2021, le Groupe 2M PROMOTION a comptabilisé dans les comptes consolidés une provision correspondant aux versements probables aux engagements en matière de retraite liés aux salariés présents dans les différentes entreprises du groupe. Elle représentait 516 193€ au 31 décembre 2021.

En 2022, cette provision est égale à zéro car les principaux effectifs salariés en contrat au sein du groupe 2M promotion à la clôture de l'exercice sont sous la convention collective du négoce de véhicules automobiles et que ce secteur d'activité fait cotiser l'employeur pour couvrir les futures indemnités de fin de carrière à un organisme social dédié. Ces dépenses sont donc incluses dans les charges de personnel.

7.2. Engagements hors bilan

* Société mère 2M PROMOTION

I. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS DONNES 61 862 K€

* 2M Prom. s'est engagé à bloquer le compte courant S.F.R.F. à hauteur de 1 080 000€.

La société s'engage à ne pas demander à la société S.F.R.F. son remboursement et ce en garantie des garanties bancaires émises par les banques pour Ferrari, Maserati et FC France (Acte du 23/07/2015). 1 080 000€

* 2M Prom. s'est porté caution de la société S.F.R.F. à hauteur de 1 900 000€ au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel pour les 2 garanties à 1^{er} Demande :

- Une garantie à hauteur de 1 800 000€ au profit de FCA Capital France
 - Une garantie à hauteur de 100 000€ au profit de Ferrari S.p.a.
 (AGO 13/12/2019) 1 900 000€

* 2M Prom. est caution solidaire de SCI MODENA 2 dans le cadre d'un emprunt de 3,8M€.

Capital restant dû 31/12/22 : 3 085 864€ 3 085 864€

* 2M Prom. est caution solidaire de SCI MODENA 2 dans le cadre d'un emprunt de 500 000€ auprès du Crédit Mutuel. Capital restant dû 31/12/22 : 414 884€	414 884€
* 2M Prom. s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès du CIC Est pour un montant de 500 000 euros dans le cadre d'un billet financiers à libre utilisation de 500 000 euros.	500 000€
* 2M Prom. s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès de la BECM pour un montant de	860 756€
* 2M Prom. est caution solidaire de SCI SCUDERIA CANNES à hauteur de 5 M€ dans le cadre d'un emprunt de 7,5 M€ auprès de la BPBFC.	5 000 000€
* 2M Prom. A accordé une Garantie de Passif dans le cadre des accords De cession du groupe SGMR – Les Opalines en sa qualité de vendeur.	

Les conditions sont les suivantes – Extraits du protocole signé le 22/09/2021 avec les acheteurs :

1/ Les Vendeurs s'engagent, sans solidarité entre eux, à payer à l'Acquéreur, chacun à hauteur de sa quote-part d'Actions transférées sur le nombre total d'Actions transférées, le montant de toute Perte effective résultant directement d'une violation ou d'une inexactitude des déclarations des Vendeurs stipulées à l'Article 9 (sauf à ce que cette déclaration ait fait l'objet d'une mise à jour ou d'un complément conformément à l'Article 9) ; et 2/ Chaque Vendeur s'engage à payer à l'Acquéreur, toute Perte résultant d'une violation ou d'une inexactitude des déclarations faites par lui et contenues à l'Article 8.

Toute somme relative à une Perte due par les Vendeurs en application du présent Article 10 (la « Réduction de Prix ») sera traitée en réduction du Prix des Actions Cédées. Le total des sommes dues par chacun des Vendeurs ne pourra en aucun cas excéder la quote-part du Prix des Actions Cédées reçue par chacun d'eux au titre du Transfert.

La Réduction de Prix prévue au présent Article 10 (sous réserve des limitations et exclusions stipulées aux présentes) sera le recours exclusif de l'Acquéreur en cas de violation d'un engagement ou d'une obligation prévu au présent Contrat, ou en cas de violation ou d'inexactitude d'une déclaration des Vendeurs contenu aux Articles 8 et 9, l'Acquéreur renonçant expressément à tout autre droit et action en responsabilité à l'encontre des Vendeurs, à l'exclusion du dol.

Montants

1/ Sous réserve des Pertes subies à raison d'une violation ou d'une inexactitude des déclarations qui figurent à l'Article 9, aucune Réduction de Prix ne sera due par les Vendeurs tant que le montant total des Pertes dues au titre du présent Article 10 n'excédera pas une franchise de trois millions d'euros (3.000.000 €), étant précisé que, dans l'hypothèse où ce montant serait dépassé, l'Acquéreur recevra des Vendeurs, à titre de Réduction de Prix, le montant total des Pertes indemnisables sous les réserves et dans les conditions des présentes excédant cette franchise et non à partir du premier euro, dans la limite du plafond mentionné ci-après.

2/ Seules les Pertes dont le montant unitaire est supérieur à cent mille euros (100.000 €) seront prises en compte pour déterminer si le seuil ci-dessus est dépassé. Il est précisé que les Pertes résultant directement d'un même fait générateur seront agrégées pour déterminer si ce seuil unitaire de cent mille euros (100.000 €) est atteint.

3/ La responsabilité individuelle de chaque Vendeur au titre de l'Article 10 ne pourra en aucun cas excéder un montant maximum correspondant à la quote-part du Prix des Actions qu'il a reçu, étant

précisé que la responsabilité globale des Vendeurs au titre de l'Article 10 ne pourra en tout état de cause excéder un montant maximum de cinquante millions euros (50.000.000 €), soit vingt-cinq millions euros (25.000.000 €) pour 2 M Promotion et Mat-Immo-Beaune respectivement. Il est toutefois précisé que le plafond de responsabilité individuelle de chaque

Vendeur et le plafond de responsabilité globale des Vendeurs ne sauraient être cumulatifs.

4/ Il est précisé que les limitations de responsabilité visées ci-dessus au présent Article 10.2 (Montant minimum/maximum) ainsi que celles visées à l'Article 10.5 (Limitation de la garantie des Vendeurs) ci-dessous ne s'appliqueront pas aux Pertes résultant de la violation ou l'inexactitude de toute déclaration et garantie faite par les Vendeurs au titre des Articles 8 (Déclarations propres à chaque Vendeur), 9.2 (Capital de la Société) et 9.3 (Société et Filiales) (ensemble, les « Garanties Fondamentales »). Il est toutefois convenu que les Pertes résultant de la violation ou l'inexactitude de toute déclaration et garantie faite par les Vendeurs au titre des Garanties Fondamentales seront plafonnées aux sommes reçues par chacun des Vendeurs au titre de la quote-part du Prix des Actions Cédées qui leur aura été allouée au titre du Transfert.

Durée de la garantie

Tout appel en garantie en vertu du Contrat devra être valablement notifié par l'Acquéreur conformément à l'Article 10.4 :

- 1/ au titre des Garanties Fondamentales, avant l'expiration d'un délai de cinq (5) ans suivant la Date de Réalisation ;
- 2/ en matière d'Impôts, avant l'expiration d'un délai de 30 jours suivant le 31 décembre 2024 ; et
- 3/ pour toutes autres matières, dans un délai de dix-huit (18) mois à compter de la

L'engagement est fixé à son maximum ici, soit à

25 000 000€

* 2M Prom. A accordé une Garantie de Passif dans le cadre des accords de cession du groupe SGMR ouest – Les Jardins d'Iroise en sa qualité de vendeur.

Les conditions sont les suivantes – Extraits du contrat de cession signé le 28/02/2022 avec les acheteurs :

Le vendeur s'engage sur les dispositions suivantes :

- **Absence de réclamation aux sociétés du Groupe ;**
- **Absence de sollicitation des salariés ;**
- **Clause de non-concurrence ;**
- **Indemnisation par le vendeur :** Le Vendeur s'engage à verser à chacun des Acquéreurs, due proportion à hauteur de leur quote-part respective du Prix de Cession, à titre de réduction du Prix de Cession, le montant de tous les dommages subis par les Acquéreurs ou toute Société du Groupe (en ce compris les honoraires et autres frais engagés dans ce cadre) et imputable, directement ou indirectement, à une violation, inexactitude, erreur de l'une quelconque des déclarations faites ou des garanties données par le Vendeur dans les présentes, ou à tout manquement par le Vendeur à ses obligations au titre des présentes.

Il est expressément convenu que cette obligation d'indemnisation sera limitée à la quote-part du capital social et des droits de vote de la Société que représente les Actions Cédées, soit 24,94% du montant de tous les dommages subis.

Franchise

Sous réserve des exceptions visées à l'Article 8.6(e), aucune indemnisation ne sera due par le Vendeur tant que le montant total des indemnisations dues au titre du présent Article VIII et excédant le Seuil Individuel n'excédera pas une franchise de trois cent mille euros (300.000 €), étant précisé que, dans l'hypothèse où ce montant serait dépassé, les Acquéreurs recevront du Vendeur, à titre de réduction du Prix Cession, le montant total des dommages indemnisables sous les réserves et dans les conditions des présentes excédant cette franchise et non à partir du premier euro, dans la limite du Plafond.

Plafond

Le montant global de l'indemnisation qui pourra être due par le Vendeur au titre de l'Article 8.1 sera limité à un montant de cinq millions d'euros : 5.000.000 €

Durée

Après la Réalisation, aucune indemnisation ne sera due aux Acquéreurs par le Vendeur au titre de ses déclarations et garanties si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une Demande d'Indemnisation par les Acquéreurs dans un délai de dix-huit (18) mois suivant la Date de Réalisation, étant toutefois précisé que :

- (i) le droit d'effectuer une réclamation en ce qui concerne les éléments visés à l'Article 3.2(i) (Fiscalité et charges sociales) et 3.2(e) (Ressources humaines) pourra être mis en œuvre jusqu'à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'expiration de la durée de la prescription applicable à tout Impôt ; et
- (ii) le droit d'effectuer une réclamation en ce qui concerne les éléments visés aux Articles 2.4 (Absence de Paiements Interdits), 3.1 (Déclarations et garanties concernant le Vendeur), 3.2(a) (Capital de la Société) et 3.2(b) (Société et Filiales) pourra être mis en œuvre jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq (5) ans suivant la Date de Réalisation.

*** Engagements donnés dans le cadre des emprunts souscrits par 2M PROMOTION (à retrouver également dans les dettes garanties) :**

* AUTORISATION DE DECOUVERT – BECM 5 M€

Nantissement d'un compte titres financiers FCP FAMEN-F
n°11899 00103 000.200.026.01 ouvert auprès de la BECM Mulhouse
à hauteur de 3 250 000€ en garantie d'une autorisation de découvert
de 5 M€. Au 31/12/2022 le découvert n'est pas activé. 0€

* FINANCEMENT DU DOMAINE A ST FLORENT - EMPRUNT BECM 6 000 000€

Promesse d'hypothéquer une maison d'habitation et 2 corps de ferme
à St Florent. Capital restant dû au 31/12/22 : 5 706 195,57€

* EMPRUNT BECM 14 000 000€

Promesse d'hypothéquer un bien immobilier à Avoriaz.
Capital restant dû au 31/12/22 : 13 314 420,20€

II. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS RECUS**DETTES GARANTIES**

* FINANCEMENT DU PRET SCI NIZUC - EMPRUNT CREDIT MUTUEL 950 000€
 Caution solidaire de Didier et Brigitte MENNECHET à hauteur de 1 140 000€
 (principal et intérêts) 556 400,83€

* AUTORISATION DE DECOUVERT - BANQUE POPULAIRE 5 M€
 Nantissement des parts du GF de la Grande Garenne détenues par
 M. et Mme Didier Mennechet (Usufruit) et Jérémy Mennechet (Nue-propriété)
 à hauteur de 2,5 M€ ;
 en garantie d'une autorisation de découvert de 5 M€. Au 31/12/2022
 l'autorisation de découvert n'est pas utilisé. 0€

* AUTORISATION DE DECOUVERT – BECM 5 M€
 Nantissement d'un compte titres financiers FCP FAMEN-F
 n°11899 00103 000.200.026.01 ouvert auprès de la BECM Mulhouse
 à hauteur de 3 250 000€ en garantie d'une autorisation de découvert
 de 5 M€. Au 31/12/2022 l'autorisation de découvert n'est pas utilisé. 0€

*** Société filiale S.F.R.F.****I. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements assortis de sûretés réelles donnés par la société S.F.R.F. sont :

- En garantie des autorisations de découverts de 1 200 000 euros (au profit des établissements CIC et BECM) :

* Nantissement des fonds de commerce de Sausheim et de Bischheim.

* Gage Auxiga avec un stock plancher de 450 000 euros.

- En garantie des engagements par signature de 2 100 000 euros (au profit des établissements CIC et BECM) :

* Gage Auxiga avec un stock plancher de 300 000 euros.

- En garantie des prêts bancaires souscrits pour 750 000€ en 2019 auprès des établissements CIC et BECM (375K pour chaque établ.) : Nantissement des fonds de commerce de Sausheim et de Bischheim.

Au 31/12/2022 le capital restant dû s'élève à 475 867 euros.

II. ENGAGEMENTS FINANCIERS : ENGAGEMENTS RECUS

En garantie des autorisations de découverts et des engagements par signature au profit des établissements CIC et BECM, l'associé 2M Promotion a apporté à la société S.F.R.F. les engagements suivants :

* Blocage du compte courant 2M Promotion (à hauteur de 1 080 000 euros).

* Caution solidaire de 2M Promotion à hauteur de 1 900 000 euros dans le cadre des 2 garanties à 1er demande suivantes :

- à hauteur de 1 800 000 euros au profit de FCA Capital France,

- à hauteur de 100 000 euros au profit de Ferrari S.p.a.

* 2M promotion s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès du CIC Est pour un montant de 500 000 euros dans le cadre d'un billet financiers à libre utilisation de 500 000 euros.

* 2M promotion s'est porté aval pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur S.F.R.F. auprès de la BECM pour un montant de 1 000 000 euros.

* L'Etat s'est porté aval pour sureté et garantie des paiements par l'emprunteur S.F.R.F. auprès du CIC et de la BECM pour un montant de 1 350 000 euros.

Bilan consolidé IFRS

Actif en EUR	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill		
Autres Immobilisations Incorporelles	1 440 137	57 922 167
Immobilisations Corporelles	47 522 153	102 058 779
Immeubles de placement		
Participations entreprises associés	61 651	16 000
Actifs financiers disponibles à la vente		
Autres actifs financiers	321 232 868	100 829 393
Autres actifs non courants		
Actifs d'impôts non-courants	240 517	613 876
Actifs non courants	370 497 326	261 440 215
Stocks et en-cours	48 310 241	13 417 047
Clients et comptes rattachés	2 266 079	3 269 469
Autres actifs courants	13 985 108	12 401 582
Actifs d'impôts courants	3 958 602	1 681 101
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	156 729 215	221 974 198
Trésorerie et équivalent de trésorerie	31 387 331	142 442 327
Liaisons Titres		
Liaison entité de gestion		
Liaisons Bilan		
Actifs courants	256 636 576	395 185 724
Total Actif	627 133 902	656 625 939

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capital émis	7 317 030	7 317 030
Réserves	531 982 311	488 067 529
Titres en auto-contrôle		
Résultat de l'exercice	-11 595 119	11 758 300
Intérêts minoritaires	367 861	267 816
Capitaux propres	528 072 083	507 410 675
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	40 824 828	50 610 336
Passifs d'impôts non-courants	64 001	10 766 614
Provisions à long terme	2 953 623	2 083 897
Autres passifs non courants	2 102	4 809
Passifs non courants	43 844 554	63 465 656
Fournisseurs et comptes rattachés	9 730 768	6 168 000
Emprunts à court terme	3 462	28 298
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5 530 915	8 854 963
Passifs d'impôts courant	1 493 640	24 864 326
Provisions à court terme		
Autres passifs courants	38 458 480	45 834 021
Passifs courants	55 217 265	85 749 608
Total Passif	627 133 902	656 625 939

Tableau de flux de trésorerie consolidé IFRS

En EUR	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé	-11 440 632	11 896 249
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 855 633	4 269 280
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stockoptions et assimilés		
Autres produits et charges calculés	-400	-46 394
Plus et moinsvalues de cession	14 214 605	11 956 374
Profits et pertes de dilution		
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Dividendes (titres non consolidés)		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	8 629 206	28 075 509
Coût de l'endettement financier net	3 915 167	1 180 689
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-7 721 411	-6 753
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	4 822 962	29 249 445
Impôts versé	-2 804 116	-77 867 305
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-60 051 660	32 401 908
Autres flux générés par l'activité		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-58 032 814	-16 215 952
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 930 260	-34 801 661
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	315 584	263 925 205
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-221 891 177	-100 071 677
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	1 781 393	308 231 279
Incidence des variations de périmètre	98 863 365	-6 251 676
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		14 590
Variation des prêts et avances consentis		
Subventions d'investissement reçues		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-129 861 095	431 046 060
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :		
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>		
<i>Versées par les minoritaires des sociétés intégrées</i>		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>		-47 000 000
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>	-136 800	-71 041
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	20 000 000	21 762 574
Remboursements d'emprunts	-4 302 468	-8 122 618
Intérêts financiers nets versés	-3 941 966	-1 079 368
Autres flux liés aux opérations de financement		-33 863 093
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 618 766	-68 373 546
Incidence des variations des cours des devises		
Incidence du passage en IFRS 5		
Variations de la trésorerie nette	-176 275 143	346 456 562
Trésorerie d'ouverture	364 388 227	17 931 665
Trésorerie de clôture	188 113 084	364 388 227

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital émis	Réserves	Résultat groupe	Intérêts minoritaires	Total
Bilan au 01.01.N-1	7 317 030	444 346 148	18 390 992	467 523	470 521 693
* Augmentation de capital					-
* Mouvements s/Ecarts de réévaluation groupe		4 416 433			4 416 433
* Dividendes		- 45 000 000	- 2 000 000	- 71 041	- 47 071 041
* Affectations en réserves		16 390 992	- 16 390 992		-
* Résultat global de la période			11 758 300	137 949	11 896 249
* Autres variations		67 913 956		- 266 615	67 647 341
Bilan au 31.12.N-1	7 317 030	488 067 529	11 758 300	267 816	507 410 675
* Réduction de capital					-
* Mouvements s/Ecarts de réévaluation					-
* Dividendes				- 136 800	- 136 800
* Affectations en réserves		11 758 300	- 11 758 300		-
* Résultat global de la période			- 11 595 119	154 487	- 11 440 632
* Autres variations		32 156 482		82 358	32 238 840
Bilan au 31.12.N	7 317 030	531 982 311	- 11 595 119	367 861	528 072 082

Autres variations :

Les autres variations proviennent principalement de la modification du périmètre de consolidation avec la cession du sous-groupe SGMR OUEST – LES JARDINS D’IROISE.